

RÉVISION DU PLU MENÉE PAR L'AGENCE ATOPIA

ÉTUDE PATRIMONIALE

> NOUVELLES FICHES ET INTERROGATION SUR UN PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS

ÉTUDE RÉALISÉE PAR AURÉLIE ROUQUETTE ARCHITECTURE

Document du 05/04/2023 suite à réunion Ville/ABF du 31/03/2023

SITES INSCRITS & CLASSÉS

Ma sélection

Immeubles classés ou inscrits - Oise - 60

- Classé
- Partiellement classé
- Partiellement classé-inscrit
- Inscrit
- Partiellement inscrit
- En instance de classement
- Par défaut

En date du : 2020-08-26

Propriétaire : DRAC

Hauts-de-France

Sites patrimoniaux remarquables (AC4) - Oise - 60

- Sites patrimoniaux remarquables (SPR)

En date du : 2022-10-13

Propriétaire : DRAC

Hauts-de-France

Sites classés - Hauts-de-France - 32

- Classé
- Inscrit

En date du : 2021-09-22

Propriétaire : DRAC

Hauts-de-France

Sites inscrits - Hauts-de-France - 32

- Classé
- Inscrit

En date du : 2021-09-22

Propriétaire : DRAC

Hauts-de-France

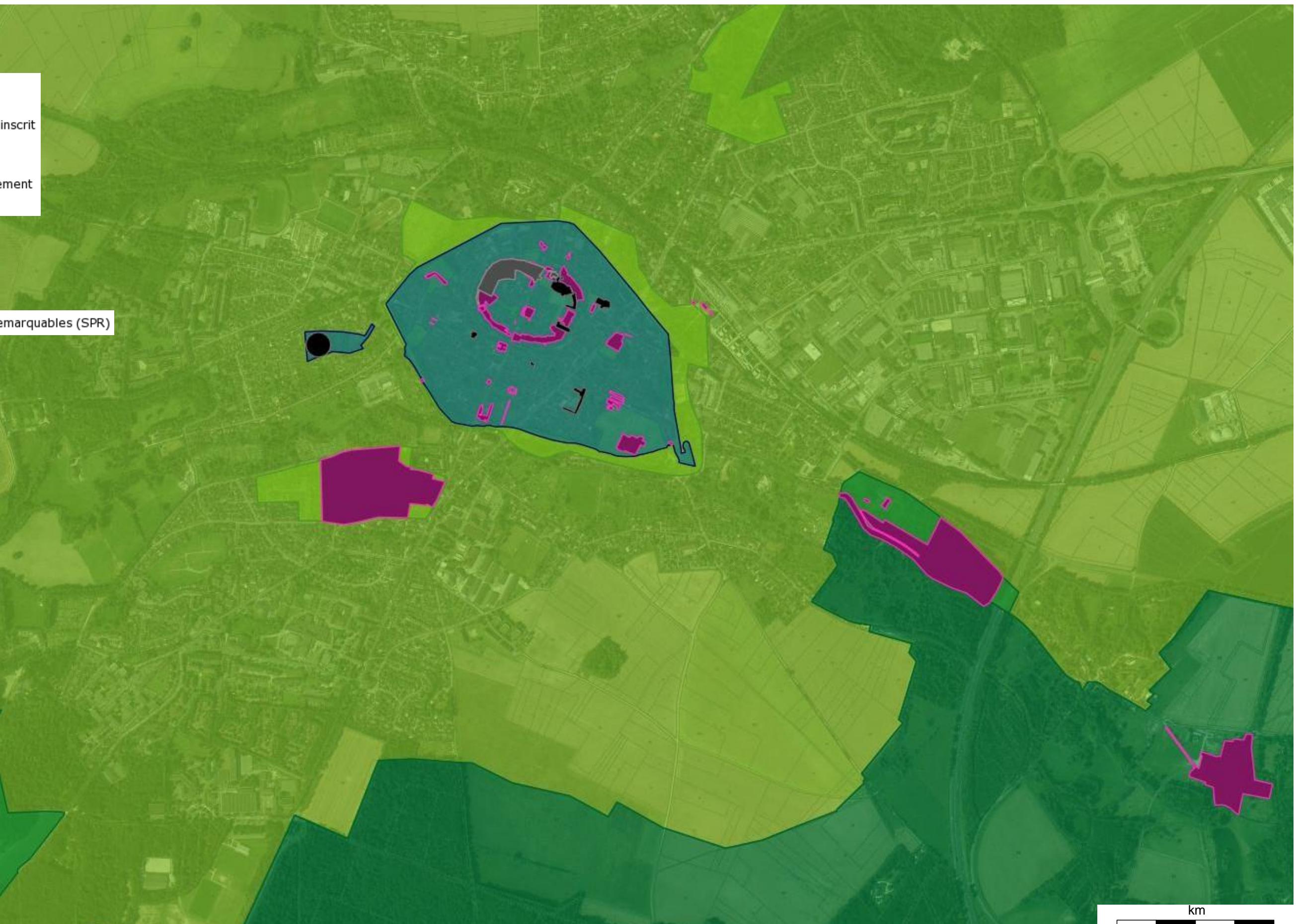
Fonds de carte

Parcelles cadastrales

Propriétaire : IGN

Ortho-imagerie

Propriétaire : IGN



PÉRIMÈTRE MONUMENTS INSCRITS & CLASSÉS

Ma sélection

Immeubles classés ou inscrits - Oise - 60

- Classé
- Partiellement classé
- Partiellement classé-inscrit
- Inscrit
- Partiellement inscrit
- En instance de classement
- Par défaut

En date du : 2020-08-26

Propriétaire : DRAC

Hauts-de-France

Sites patrimoniaux remarquables (AC4) - Oise - 60

■ Sites patrimoniaux remarquables (SPR)

En date du : 2022-10-13

Propriétaire : DRAC

Hauts-de-France

Protection au titre des abords de monuments historiques (AC1) - Oise - 60

■ Périimètres MH (intérieurs)

■ Périimètres MH

En date du : 2021-06-07

Propriétaire : DRAC

Hauts-de-France

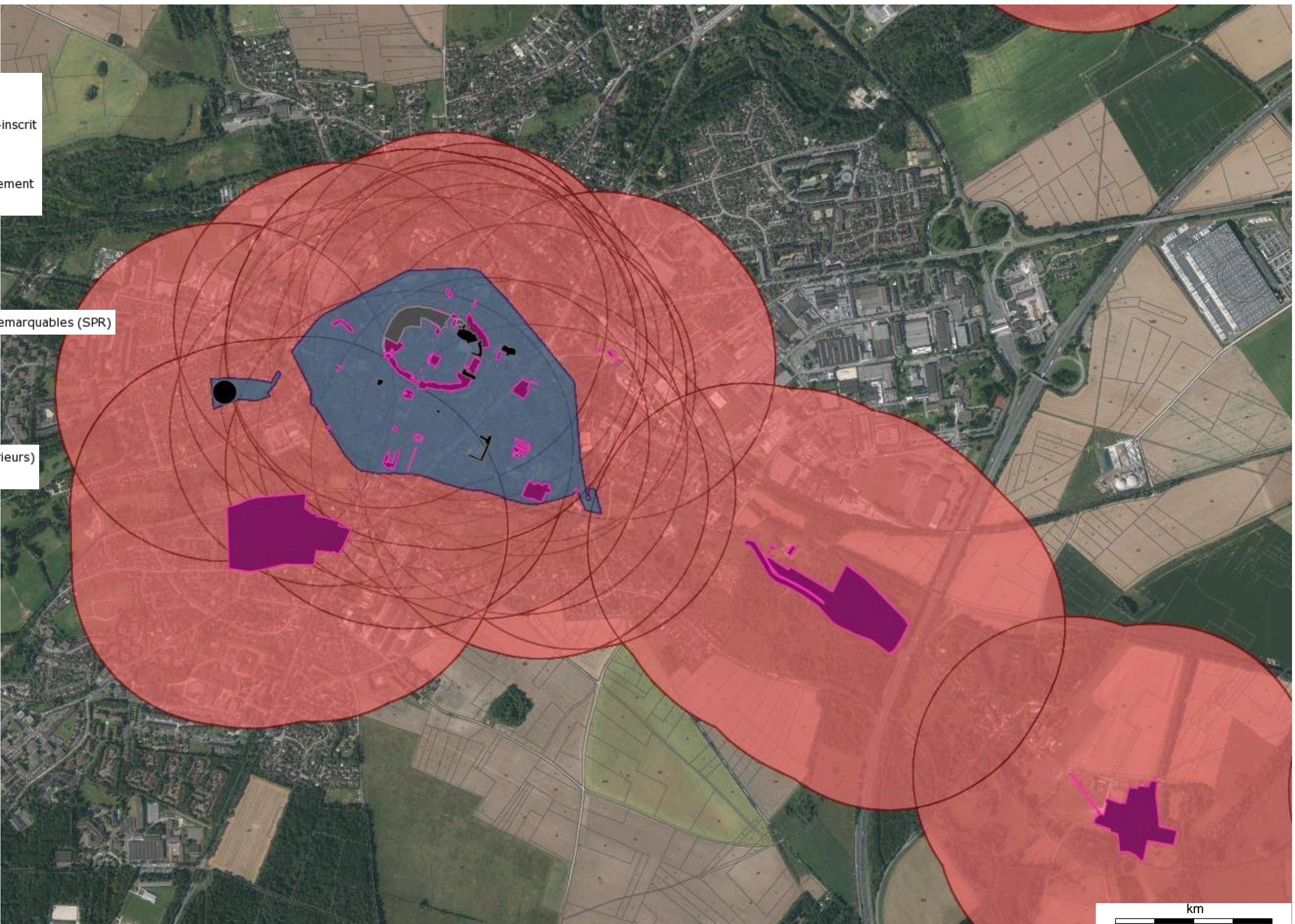
Fonds de carte

Parcelles cadastrales

Propriétaire : IGN

Ortho-imagerie

Propriétaire : IGN

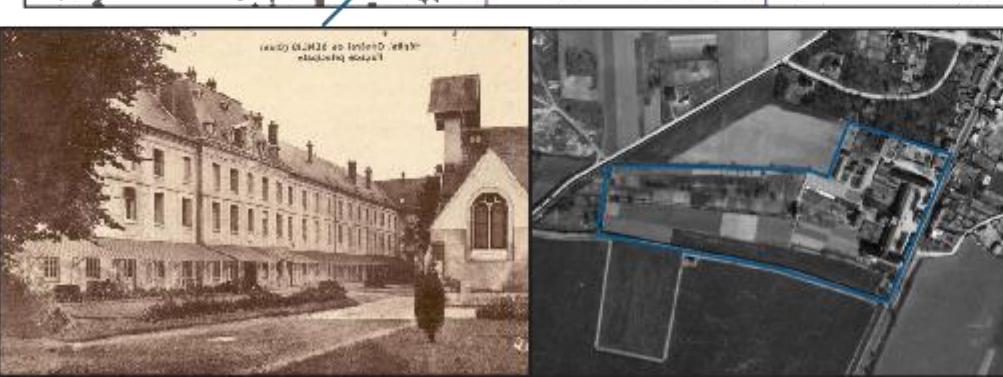
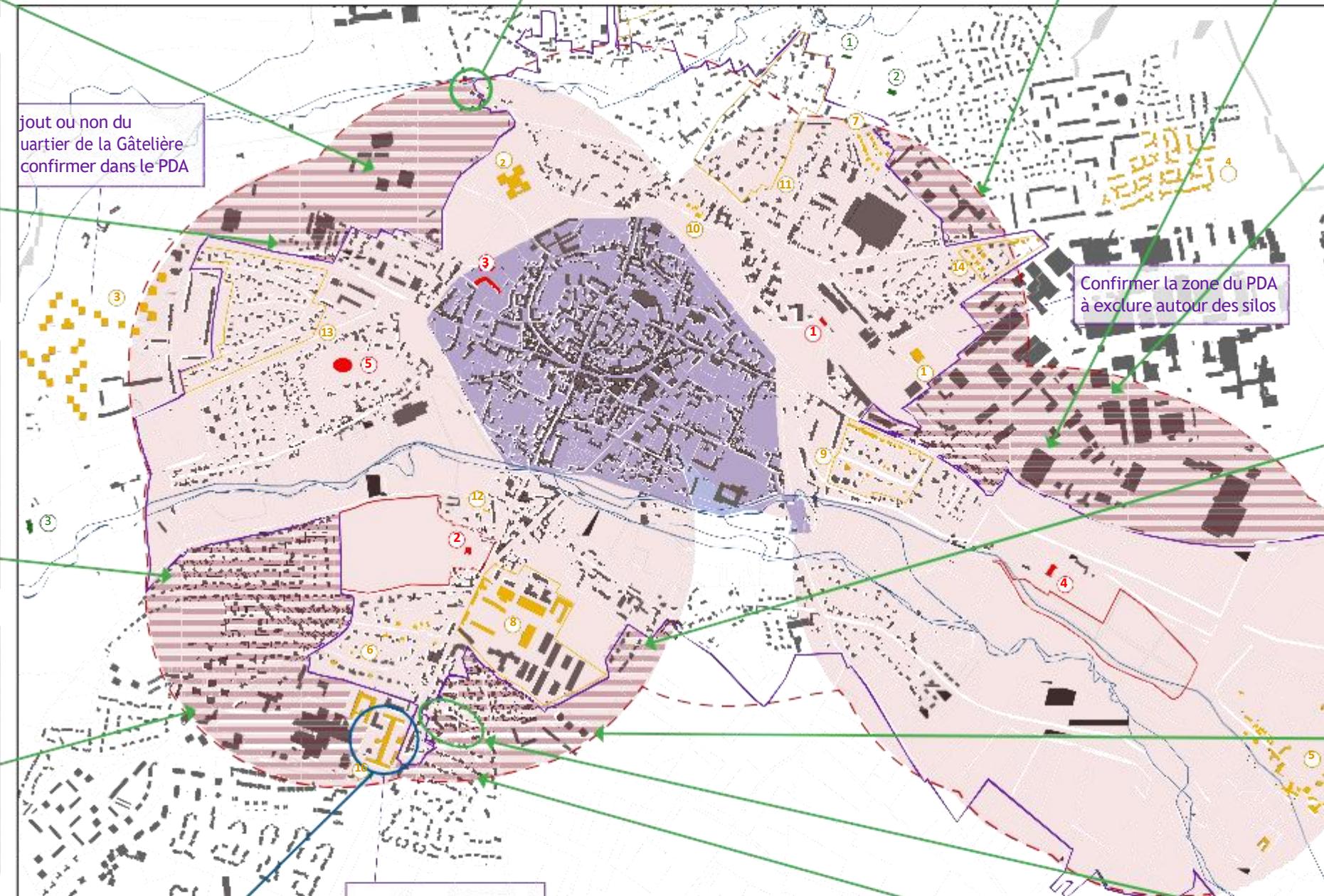


ZONES INTERROGEABLES

DOCUMENT DU 31/03/23 POUR MÉMOIRE



PDA proposé



PROPOSITION À VALIDER SUITE À RÉUNION DU 31/03/23

Périmètres MH à interroger pour PDA

- ① Gare et ses abords (inscrit MH)
- ② Pavillon St Martin et jardin d'agrément (inscrit MH)
- ③ Hôtel Germain (inscrit MH)
- ④ Domaine de Valgenceuse (classé & inscrit MH)
- ⑤ Les arènes (classé MH)

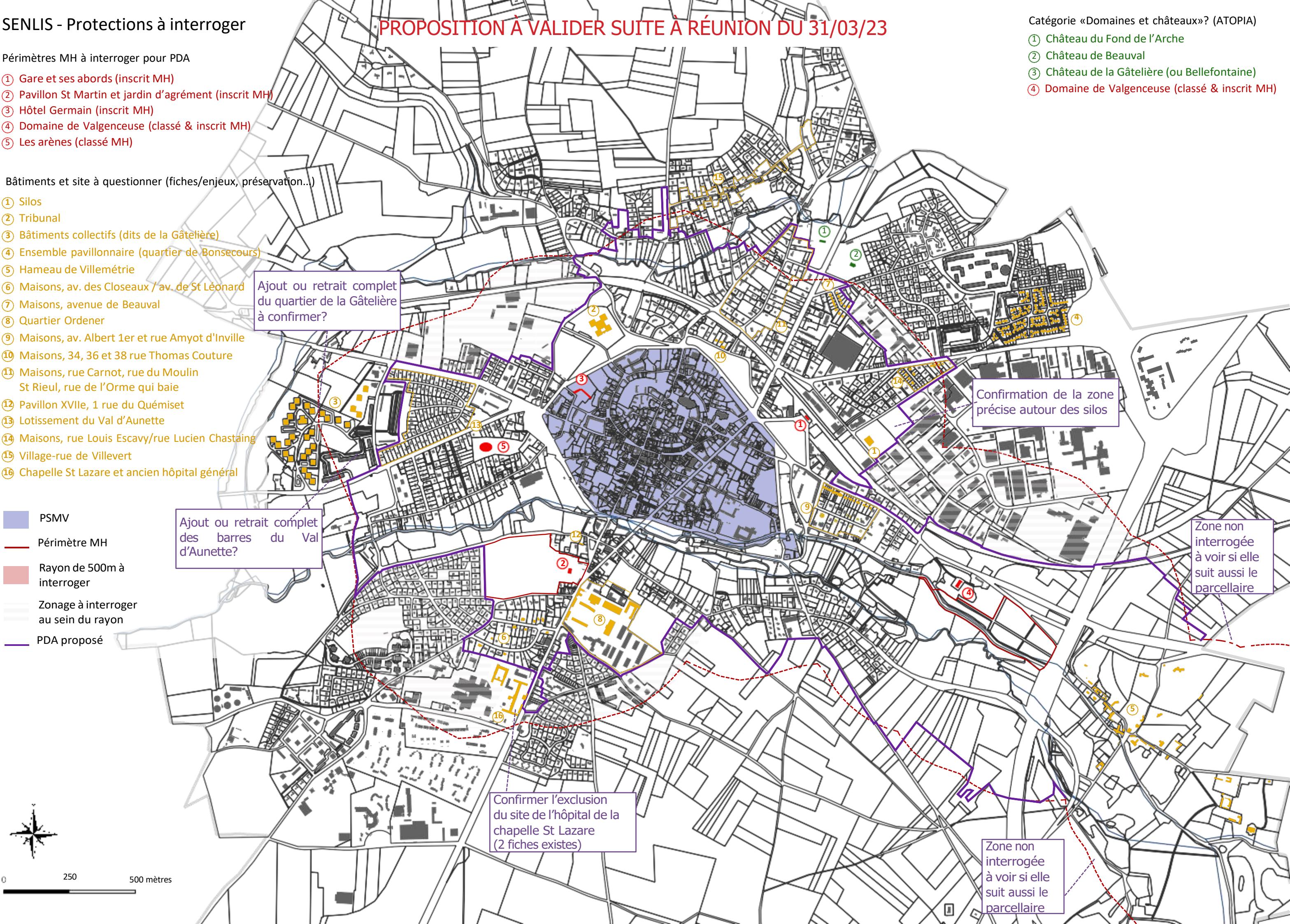
Bâtiments et site à questionner (fiches/enjeux, préservation...)

- ① Silos
- ② Tribunal
- ③ Bâtiments collectifs (dits de la Gâtelière)
- ④ Ensemble pavillonnaire (quartier de Bonsecours)
- ⑤ Hameau de Villemétrie
- ⑥ Maisons, av. des Closeaux / av. de St Léonard
- ⑦ Maisons, avenue de Beauval
- ⑧ Quartier Ordener
- ⑨ Maisons, av. Albert 1er et rue Amyot d'Inville
- ⑩ Maisons, 34, 36 et 38 rue Thomas Couture
- ⑪ Maisons, rue Carnot, rue du Moulin
St Rieul, rue de l'Orme qui baie
- ⑫ Pavillon XVII, 1 rue du Quémiset
- ⑬ Lotissement du Val d'Aunette
- ⑭ Maisons, rue Louis Escavy/rue Lucien Chastaing
- ⑮ Village-rue de Villevert
- ⑯ Chapelle St Lazare et ancien hôpital général

- PSMV
- Périmètre MH
- Rayon de 500m à interroger
- Zonage à interroger au sein du rayon
- PDA proposé

Catégorie «Domaines et châteaux»? (ATOPIA)

- ① Château du Fond de l'Arche
- ② Château de Beauval
- ③ Château de la Gâtelière (ou Bellefontaine)
- ④ Domaine de Valgenceuse (classé & inscrit MH)



SYNTHÈSE PDA / PLAN PLU / FICHES

PDA

- > Le périmètre proposé doit être validé par l'ABF et la ville sur le terrain. Une fois les limites identifiées il faudra valider la procédure à engager pour la transformation des rayons de 500 m en PDA global.
- > À voir si ces limites figureront sur le plan du PLU ou non

FICHES

Les fiches ont été reprises suite à la réunion du 31/03/23.

Elles sont encore provisoires, elles seront finalisées quand :

- > la liste des fiches, la fiche test (en fin de document) et le PDA seront validés.
- > documents en attente ABF et ville seront transmis (identifiés sur les fiches)
- > le plan du PLU sera mis à jour

Il semble logique de classer les fiches en trois catégories distinctes afin de les hiérarchiser et de les identifier facilement :

- bâti
 - petit patrimoine (calvaire,...)
 - alignements d'arbres.
- > voir en page suivante)

Leurs numéros seront modifiés en fonction du choix final.

NOTA : l'uniformisation des fiches créées avec celles existantes n'est pas prévue dans cette mission.

LÉGENDE DES ENJEUX (VOIR FICHES)



ENJEU URBAIN / VOLUMÉTRIQUE



ENJEU URBAIN / VOLUMÉTRIQUE



ENJEU PAYSAGER

PLAN DE ZONAGE DU PLU

NOTA : les pastilles présentes sur les fiches ci-après, et dont la légende est ci-contre, sont là pour aider à la mise à jour du plan PLU, elles seront ensuite supprimées.

Par exemple lorsque qu'il s'agit d'une pastille verte il peut être ajouté sur le plan la protection des jardins (légende hachures bleues actuelles).

La mise à jour du plan devra comprendre :

- > La mise à jour des localisations des pastilles et des zonages de certains quartiers (ajout ou suppression de pastilles)
- > Revoir la légende et les couleurs utilisées
- > L'ajout de jardins protégés
- > L'identification des éléments faisant l'objet d'une fiche (mettre le numéro de la fiche ?)
- > Limites du PDA ??

FICHES À METTRE À JOUR SUR LE NOUVEAU PLAN DE ZONAGE DU PLU

BATI

PETIT PATRIMOINE

Commune de Senlis - Plan Local d'Urbanisme			
Liste des éléments de patrimoine inventoriés / éléments bâtis (au titre de la loi L.123.1.5§7 du Code de l'urbanisme)			
Désignation	N°	Localisation	Sections et parcelles
Château de Beauval	1	avenue de Compiègne	AW 126
Château du Fond de l'Arche	2	avenue de Compiègne	AV 34
Château « Dormeuil »	3	rue du Chemin du Roi	BK 35
Château de la Gâtelière	4	avenue de Chantilly	BK 28
Ferme de la Gâtelière	5	avenue de Chantilly	BK 03 et 01
Le moulin du roi	6	rue du Chemin du Roi	BK 41
Le moulin de Villemétrie	7	rue de Villemétrie	BD 40 et 41
Le moulin Saint-Etienne	8	rue du Moulin Saint-Etienne	AY 143
Le moulin de la porte de Paris	9	boulevard des Otages	AO 181
Le moulin Saint-Rieul	10	rue du Moulin Saint-Rieul	AV 45
Le moulin Neuf de Villevert	11	rue du Moulin du Gué de Pont	AO 181
Le lavoir de Villemétrie	12	rue de Villemétrie	BD 42
Le lavoir de la Porte de Meaux	13	rue du Vieux Chemin de Meaux	AK 22 ?
Le lavoir Sainte-Marguerite	14	Impasse Sainte-Marguerite	?
Le pont du moulin du Roi	15	rue du Chemin du Roi	Espace public
Capitainerie d'Halatte	16	rue du Haut de Villevert	?
Ancienne chapelle Saint-Etienne	17	rue Saint-Etienne	AZ 04
Hôtel-Dieu des Marais	18	rue de l'Hôtel-Dieu des Marais	BI 17 ? redécoupée ?
Bâti villageois	19	avenue de Chantilly	AO 98 et 179
Ensemble de maisons de bourg	20	avenue Foch	AX 11 et 339
Pavillon Sylvie	21	place du Chalet	AY 155
Lotissement type 1920	22	rue Louis Escavy	AO 5, 8 à 16, 19, 21, 23 à 25, 27, 28, 30, 31, 33 à 37, 168, 170, 301.
Lotissement type 1920	23	impasse Bellevue	AY 83 à 89, 132, 133.
Lotissement type 1920	24	rue Amyot d'Invile	AY 70, 93, 102, 103, 105 à 108, 147, 148, 159, 160, 180, 181.
Ancienne Banque de France	25	avenue du M ^{ai} de Lattre de Tassigny	AY 14
La nouvelle Forge	26	rue Albert 1 ^{er}	AY 81
Maison bourgeoise	27	avenue du M ^{ai} de Lattre de Tassigny	AY 12
Maison bourgeoise	28	quartier Carnot ?	?
Maison bourgeoise	29	avenue du G ^{al} de Gaulle	AX 17
Maison bourgeoise	30	avenue du G ^{al} de Gaulle	AX 18
Maison bourgeoise	31	avenue du G ^{al} de Gaulle	AX 6
Piscine d'été	32	rue Saint-Etienne	AY 91
Façade principale de l'hôpital Saint-Martin	33	rue du faubourg Saint-Martin	AM 219
Chapelle Saint-Lazare	34	rue du faubourg Saint-Martin	AM 219
Le grand cerf	35	place du Chalet	Espace public
Calvaire du Moulin Saint-Rieul	36	rue du Moulin Saint-Rieul / rue Carnot	Espace public
Calvaire du boulevard Pasteur	37	rue du Moulin du Gué de Pont	Espace public
Calvaire de Villevert	38	rue du Moulin du Gué de Pont / rue du Moulin Saint-Tron	Espace public
Calvaire Sainte-Marguerite	39	rue du Vieux Chemin de Meaux	Espace public

E x t R A - m U R O S

Commune de Senlis - Plan Local d'Urbanisme			
Liste des éléments de patrimoine inventoriés / éléments bâties (au titre de la loi L.123.1.5§7 du Code de l'urbanisme)			
Désignation	N°	Localisation	Sections et parcelles
Croix Saint-Urbain	40	rue de Villemétrie	Espace public
Obélisque du Souvenir	41	place des Arènes	Espace public
Obélisque Sainte-Thérèse	42	?	Espace public
Nécropole Nationale	43	rue Yves Carlier	AR 64
Les ménhirs des Indrolles	44	forêt d'Halatte	B 296

Commune de Senlis - Plan Local d'Urbanisme			
Liste des éléments de patrimoine inventoriés / éléments naturels (au titre de la loi L.123.1.5§7 du Code de l'urbanisme)			
Désignation	N°	Localisation	Sections et parcelles
Rotonde	1	place Saint-Martin	Espace public
Alignement	2	rue Saint Etienne	Espace public
Alignement	3	Chaussée de Pontpoint	Espace public
Alignement	4	avenue de Creil	Espace public
Alignement	5	avenue du M ^{ai} Joffre	Espace public
Alignement	6	avenue de Chantilly	Espace public
Alignement	7	RD 1017	Espace public
Alignement	8	boulevard des Otages	Espace public
Bief de la Nonette	9	rue Saint-Etienne	Espace public

E x t R A - m U R O S

Fiche à remplacer par le quartier complet voir fiche n°9
Fiche à mettre à jour ou à supprimer ? Une fiche est créée sur l'ensemble du quartier voir fiche n°11 en pages suivantes

Proposition de combinaison de ces deux fiches en une fiche unique

16 nouvelles fiches bâties à intégrer à la suite de la liste existante

SILOS

Avenue Georges Clémenceau,
Senlis

- > Situé dans le rayon de 500m de la gare inscrite MH
- > Site inscrit

DESCRIPTION

- > Ces silos, situés derrière l'ancienne gare de Senlis sont vraisemblablement construits dans les années 1940/1950.

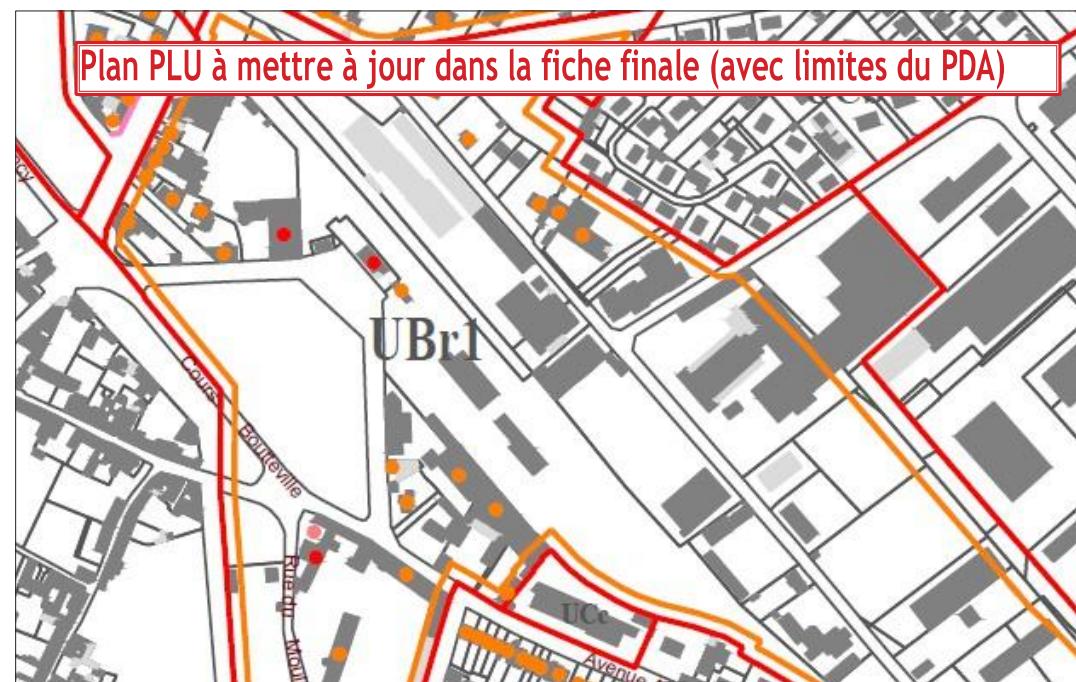
ÉVOLUTION

- > Une partie des silos a été détruite tout comme les bâtiments industriels situés en arrière de la parcelle.

ENJEUX DE PRÉServation

- > Ces silos sont situés sur une parcelle vendue à un promoteur privé qui prévoit d'y construire des logements. Le projet prévoit une utilisation totale de la parcelle, encerclant les anciens silos aujourd'hui non utilisés et sans projet futur.
- > La destruction d'une partie du bâtiment et le futur projet ne prenant pas en compte les vestiges des silos, les enjeux de préservation du site semblent faibles. On note néanmoins l'intérêt architectural des silos restants.

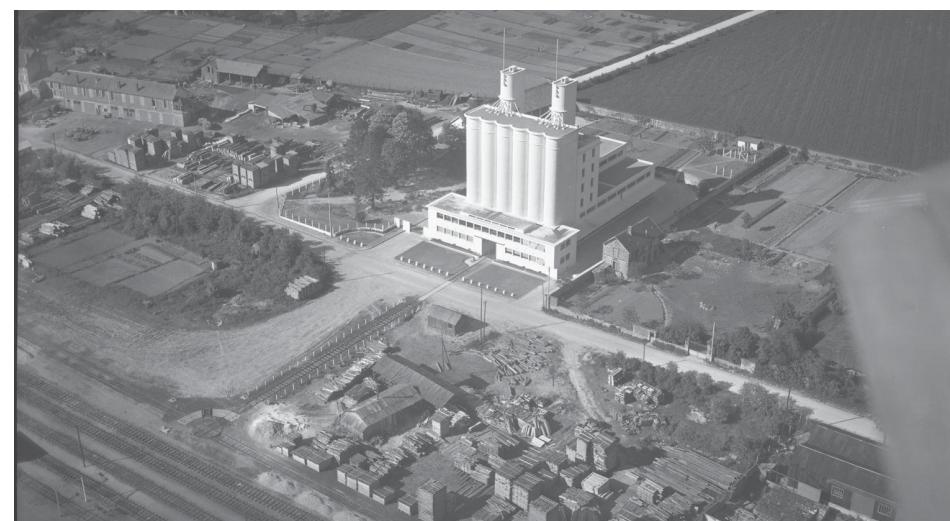
EN COURS (attente infos ABF)



1951 - Remonterletemps.ign.fr



Vue aérienne actuelle - Géoportail



TRIBUNAL

- > Situé dans le rayon de 500m de l'Hôtel Germain inscrit MH
- > Site inscrit

DESCRIPTION

CAUE¹:

«En 1974 un groupe de travail du ministère de la justice produit le concept de "Cité judiciaire" qui privilégie une fonction judiciaire insérée dans la cité et le quotidien. La Cité judiciaire de Senlis construite entre 1976 et 1980 est la première application de ce concept. Elle est implantée en centre ville pour mieux s'intégrer à la vie sociale. Elle adopte un plan polycentrique. Ses bâtiments s'élèvent sur deux niveaux.»

Article Le Moniteur²:

«Une autre génération de bâtiments apparaît alors sous le nom des «cités judiciaires». [...] Cette dernière se traduit notamment par la diminution de la hauteur des édifices, comme en témoigne celui de Senlis (Pierre-André Chauveau, arch.), dont la composition repose sur les lignes horizontales, dans le style du mouvement moderne.»

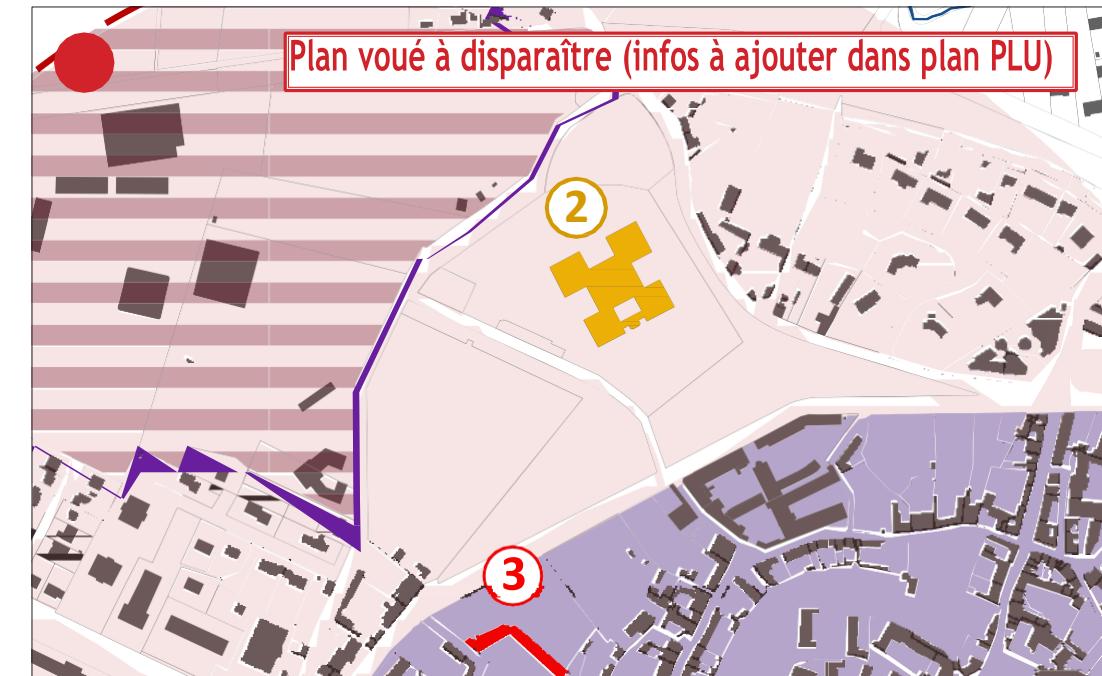
ENJEUX DE PRÉSERVATION

- > Architecture des années 1970.
- > Le tribunal, de par son architecture inchangée, sa volumétrie particulière liée à une fonction judiciaire et sa localisation au coeur d'un ensemble paysager qui s'est développé depuis sa construction, présente des **enjeux de préservation architecturale, urbaine et paysagère majeurs**.

1 <https://www.caue-observatoire.fr/ouvrage/cite-judiciaire/>

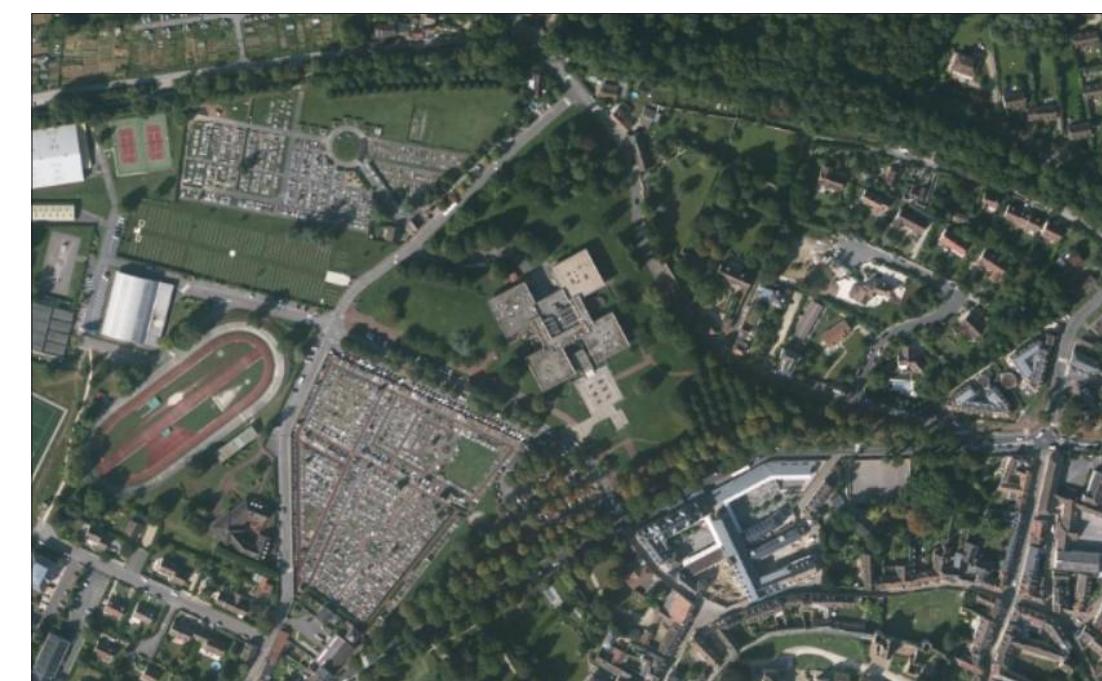
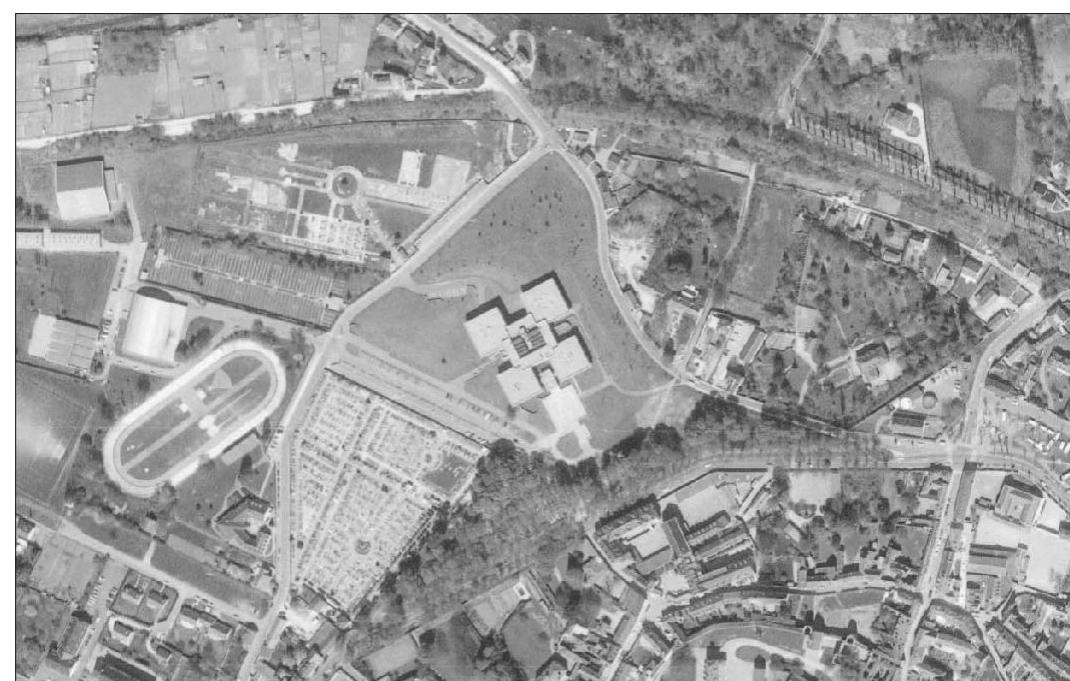
2 Guislain Margot, «Entre néoclassicisme, fonctionnalisme et proximité, une symbolique à retrouver.», Le Moniteur, mai 2018.

②



Extrait du plan de zonage du PLU

Extrait de plan avec servitudes



BÂTIS COLLECTIFS DE LA GATELIERE

3

- > Lotissement construit dans les années 1970
- > La partie Est de la résidence est située dans le rayon de 500m des arènes classées
- > Site inscrit

DESCRIPTION

- > Ensemble de petits immeubles en R+4 implantés en grappes autour d'une route principale courbe alimentant un réseau secondaire de voirie desservants chaque bâti.
- > Espaces verts paysagés.
- > Façade rythmée par des baies légèrement enfoncées dont l'allège est décorée de mosaïques dans les tons orangés.
- > Symétrie des façades avec un jeu de baies (rythme en façade de 4 à 6 baies) et de balcons apportant du volume aux bâtis.

ÉVOLUTION (TRANSFORMATIONS COURANTES)

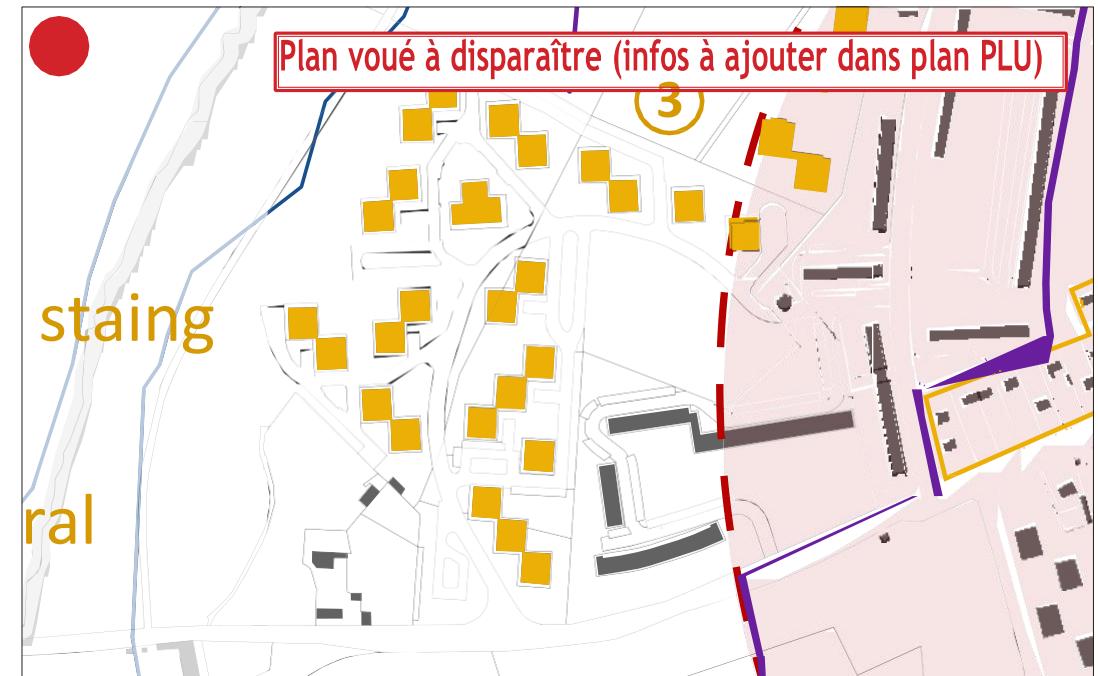
- > Cet ensemble est toujours inséré au cœur d'espaces boisés qui se sont densifiés avec les années et renforcent les qualités paysagères du site.
- > Menuiseries changées (PVC) + volets roulants.

ENJEUX DE PRÉSERVATION

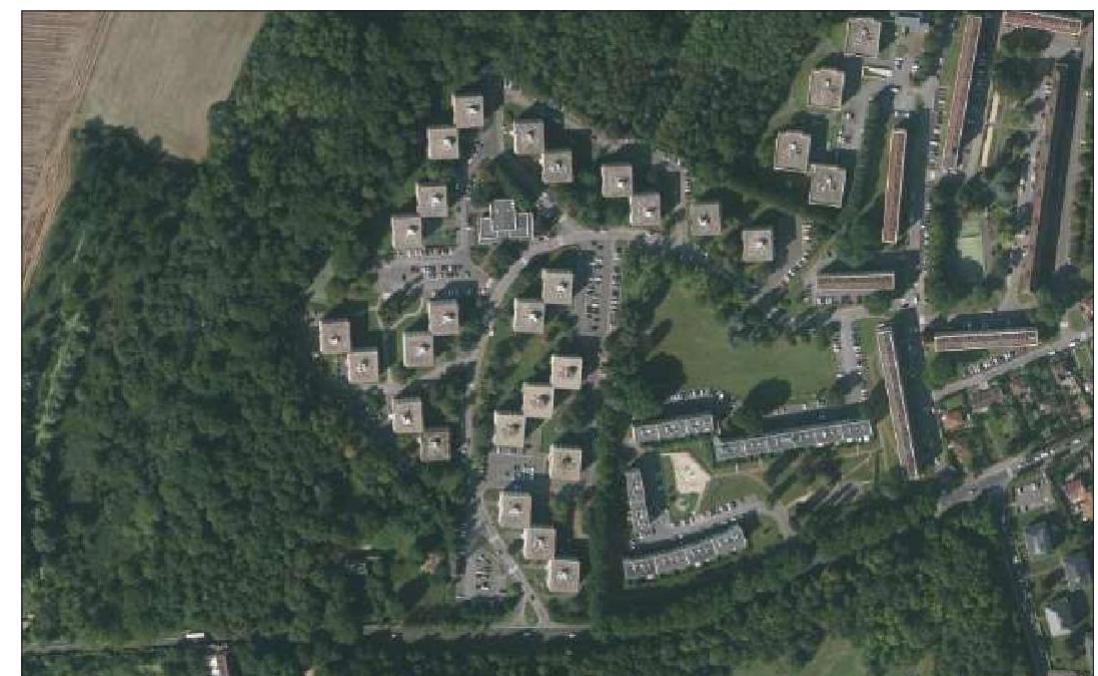
- > L'ensemble, relativement inchangé depuis les années 1970, présente des **qualités architecturales, paysagères et urbaines** qu'il convient de préserver.
- > Le cheminement paysager du site et l'absence de limite physique (clôtures, murets,...) favorise la perméabilité visuelle. Cette caractéristique est à préserver.



Extrait du plan de zonage du PLU



Extrait de plan avec servitudes



QUARTIER DE BONSECOURS

> Site inscrit

DESCRIPTION

- > Lotissement de la deuxième moitié 1970.
- > Lotissement dense de maisons individuelles ou mitoyennes situées au centre de petites parcelles.
- > Maisons à deux étages (dont deux sous combles) avec façades en pierre calcaire.
- > Espaces verts devant les maisons.
- > Espace de stationnement devant les maisons ou devant le garage annexé.
- > Absence de clôture ou clôtures basses favorisant la perméabilité visuelle.
- > Parcelles réduites

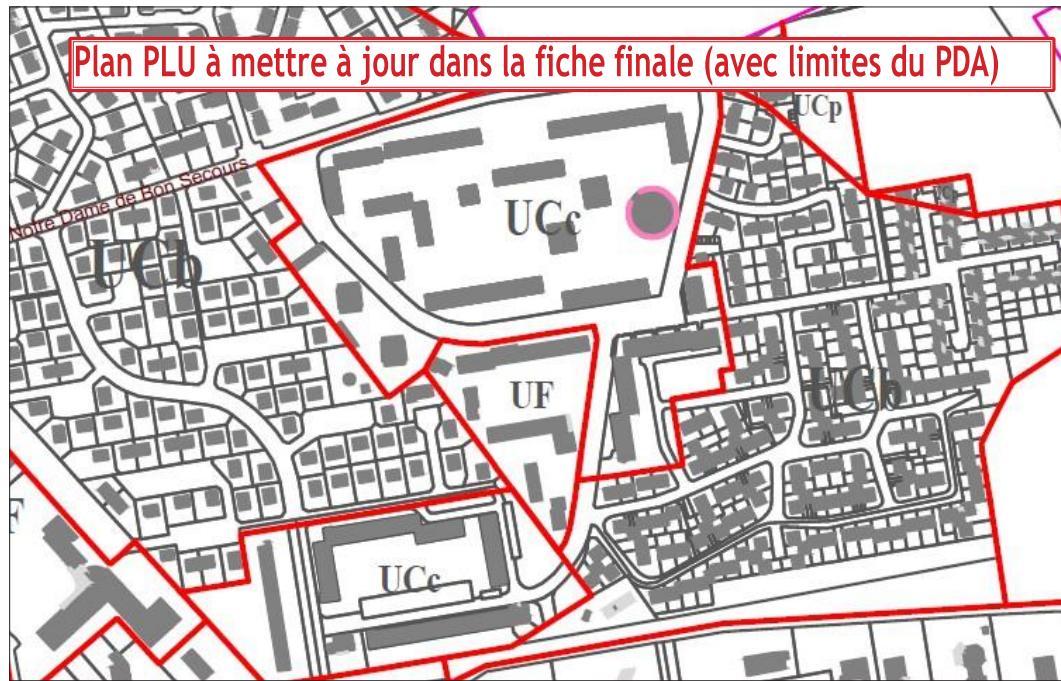
ÉVOLUTION

- > Disparité des clôtures et ajout de brises vues.
- > Changement des menuiseries.

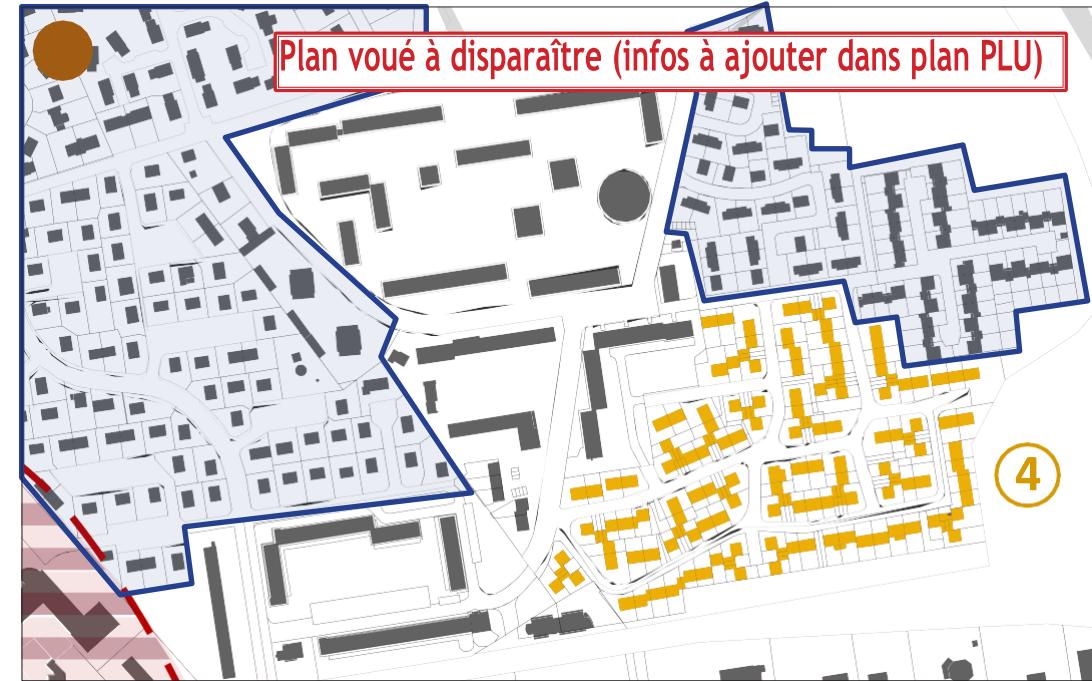
ENJEUX DE PRÉSERVATION

- > Ici, seuls les **placages en pierre des façades** créent une **unité architecturale** caractéristique et justifient une préservation.
- > **L'intérêt urbain** réside dans l'unité volumétrique et dans la **perméabilité visuelle**.
- > Si la préservation de l'espace extérieur est un critère à privilégier (exemple du quartier du Val d'Aunette, planche n°16), pourquoi ne pas appliquer cela à d'autres quartiers comme au nord et à l'ouest de Bonsecours?

④



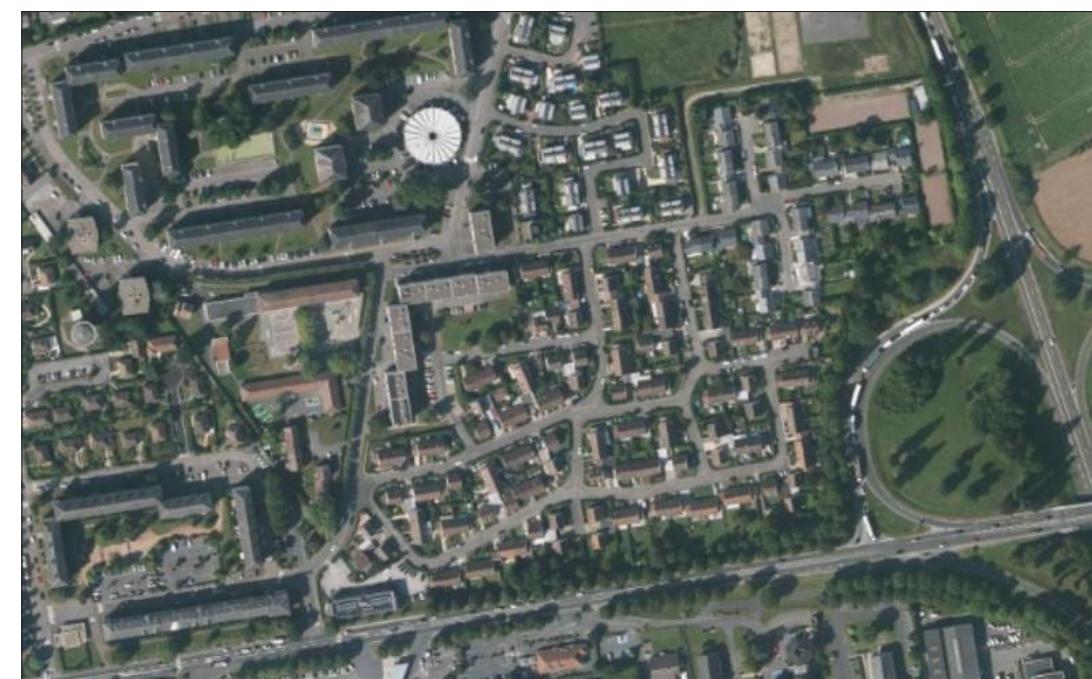
Extrait du plan de zonage du PLU



Extrait de plan avec servitudes



1978 - Remonterletemps.ign.fr



Vue aérienne actuelle - Géoportail



HAMEAU DE VILLEMETRIE

- > Situé dans le rayon de 500m du domaine de Valgenceuse mais aussi de l'Abbaye de la Victoire
- > Site inscrit et classé
- > FICHES MOULIN n°7 ET LAVOIR n°12 EXISTANTES

DESCRIPTION

- > Hameau comprenant plusieurs grandes demeures.
- > Ces demeures sont isolées par de grands murs de clôture en pierre.
- > Les cheminements au sein du hameau ne sont pas bitumés.

ÉVOLUTION

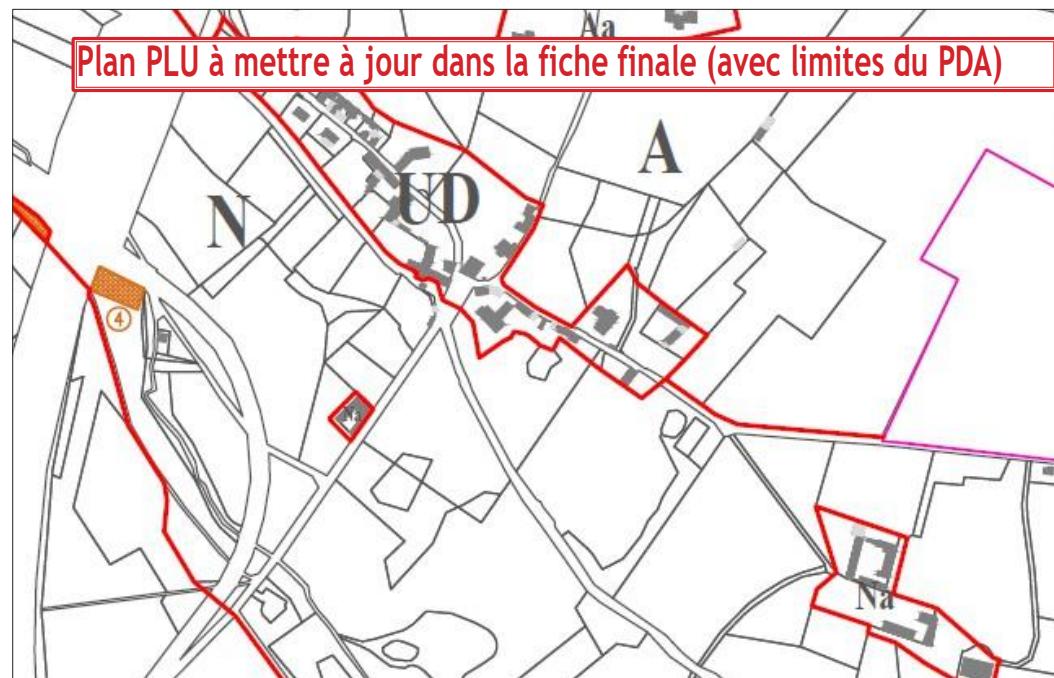
- > Le hameau semble avoir été relativement préservé.

ENJEUX DE PRÉServation

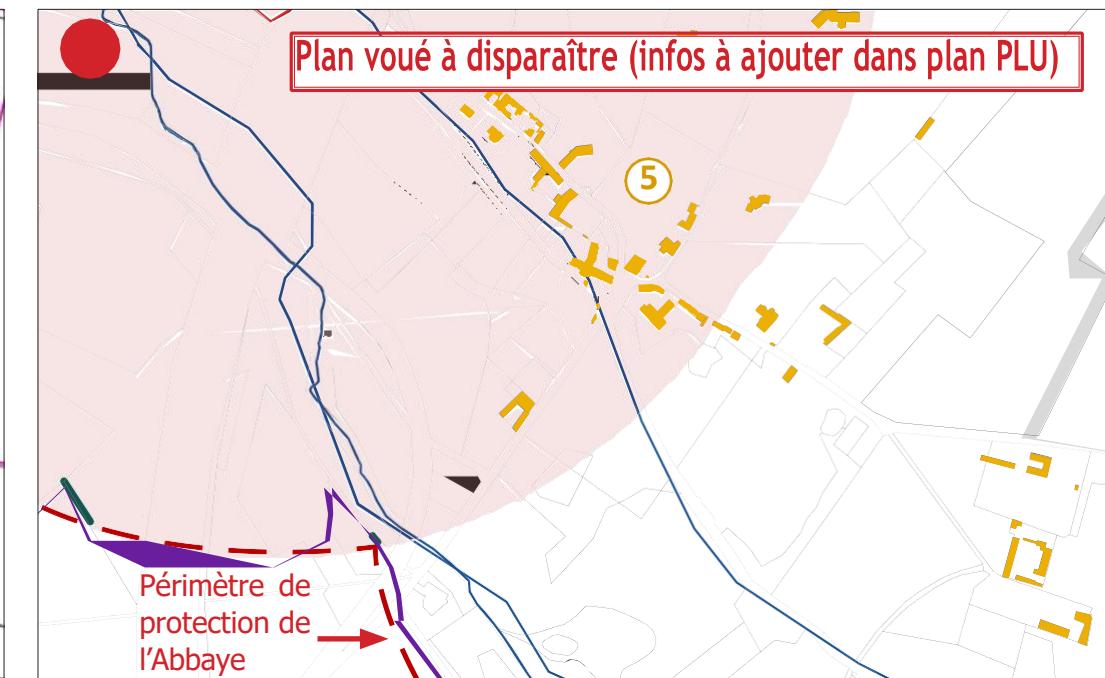
- > L'harmonie du hameau réside dans la qualité et la cohérence architecturale, paysagère et urbaine.
- > Les hauts murs de clôture en pierre favorisent l'intimité des parcelles.

EN COURS : faire une fiche sur le hameau complet (en attente photo mairie)

5



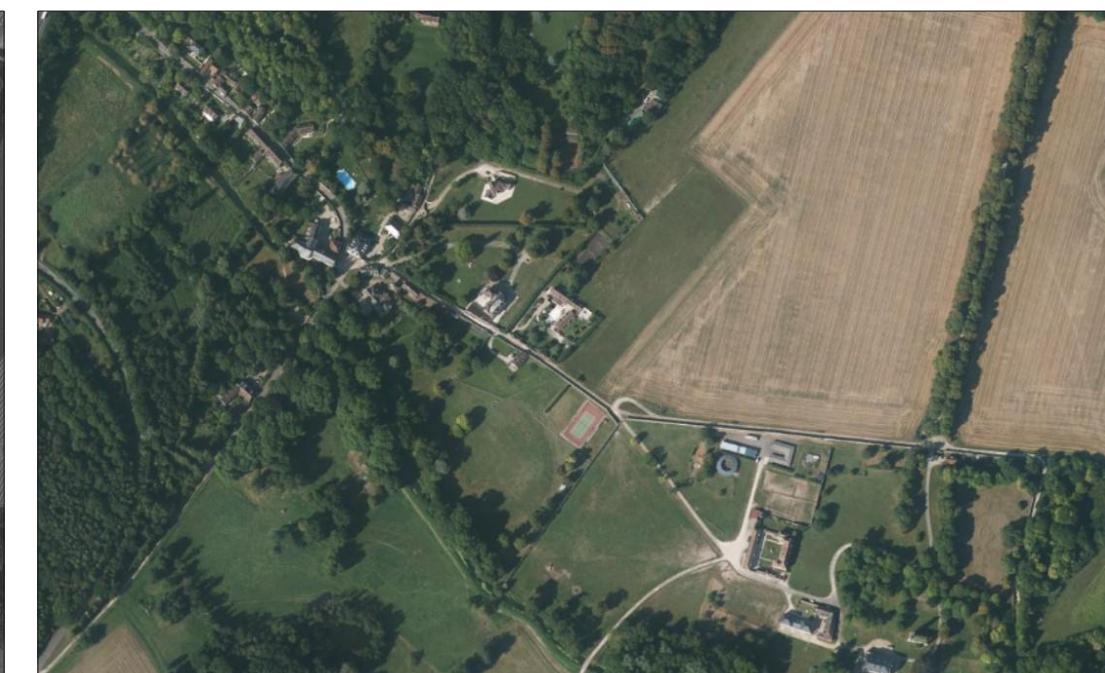
Extrait du plan de zonage du PLU



Extrait de plan avec servitudes



1963 - Remonterletemps.ign.fr



Vue aérienne actuelle - Géoportail



MAISONS

Avenue des Closeaux

Avenue de Saint Léonard, Senlis

- > Situé dans le rayon de 500m du Pavillon St Martin et de son jardin d'agrément, inscrits MH

> Site inscrit

DESCRIPTION

- > Ensemble de grandes maisons de style éclectique situées en avant de leur parcelle et séparées de la rue par un mur de clôture avec portail.
- > Toitures à débords en bois
- > Façades avec diverses modénatures : imitation de pan de bois, bandeaux, allèges ou linteaux en briques.
- > Clôtures formées d'un mur bahut bas avec ferronnerie ou bois, d'un traitement similaire aux maisons.

DESCRIPTION

- > Quelques menuiseries ont été changées.

ENJEUX DE PRÉServation

- > Bien que toutes uniques, **ces maisons et leurs clôtures forment un ensemble cohérent d'un point de vue architectural** grâce aux matérialités similaires.
- > La plupart des clôtures permettent la séparation de la maison avec la rue mais offrent une **perméabilité visuelle sur la propriété et son jardin**, formant des **enjeux urbains et paysagers** à préserver.

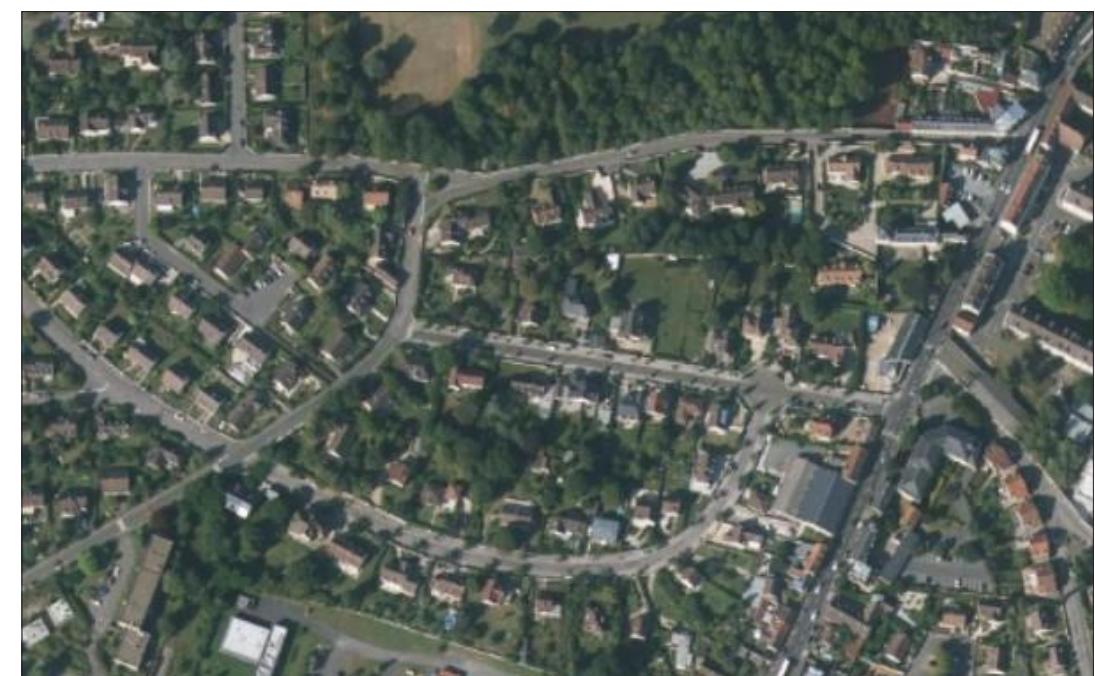
⑥



Extrait du plan de zonage du PLU



Extrait de plan avec servitudes



MAISONS

Avenue de Beauval, Senlis

- > Situé dans le rayon de 500m de la gare inscrite MH
- > Site inscrit

DESCRIPTION

- > Ensemble de maisons situées en avant de parcelle et bordant la rue.
- > Séparation de la rue par muret de clôture ajouré permettant la perméabilité visuelle.
- > Façades en parement pierre ou imitation pans de bois.
- > Toit à débords en bois.
- > Maisons couvertes de toitures à deux pans.
- > Volumétrie similaire des bâtis.
- > Cours avant végétalisées et jardins arrières.

ÉVOLUTION (TRANSFORMATIONS COURANTES)

- > Transformations des menuiseries
- > Disparité des clôtures

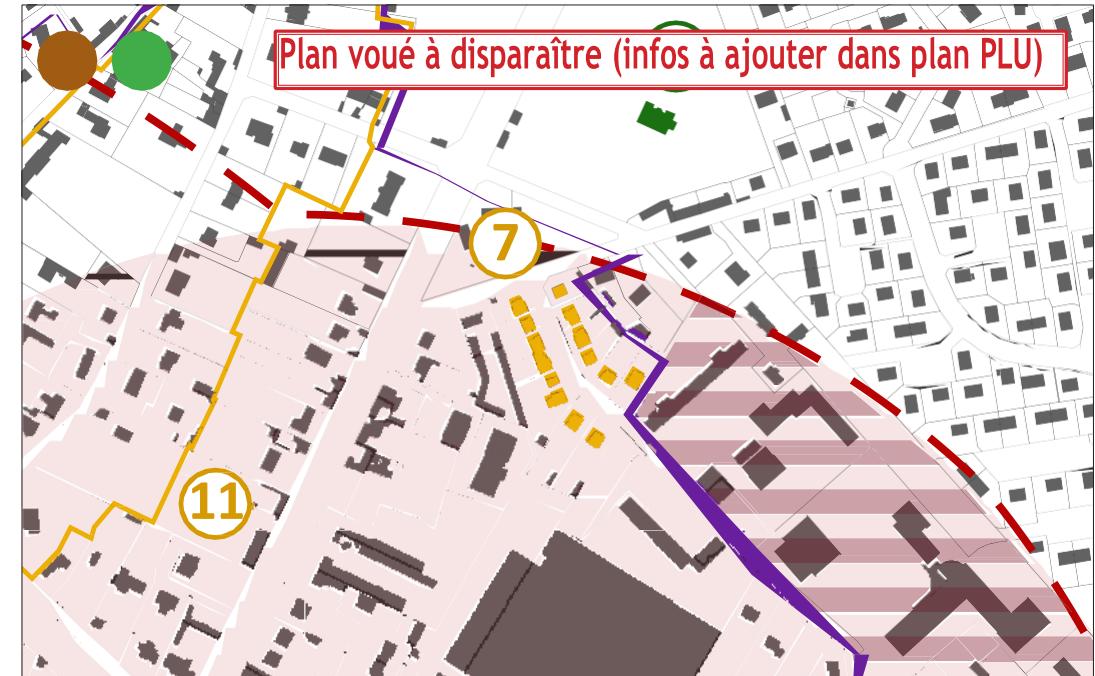
ENJEUX DE PRÉServation

- > Les maisons ont peu été transformées et présentent une **volumétrie similaire** (bâti à R+1) et cohérent à préserver.
- > La disposition des bâtis, les jardins et la perméabilité visuelle offrent une **cohérence urbaine et paysagère** dans la rue.

7



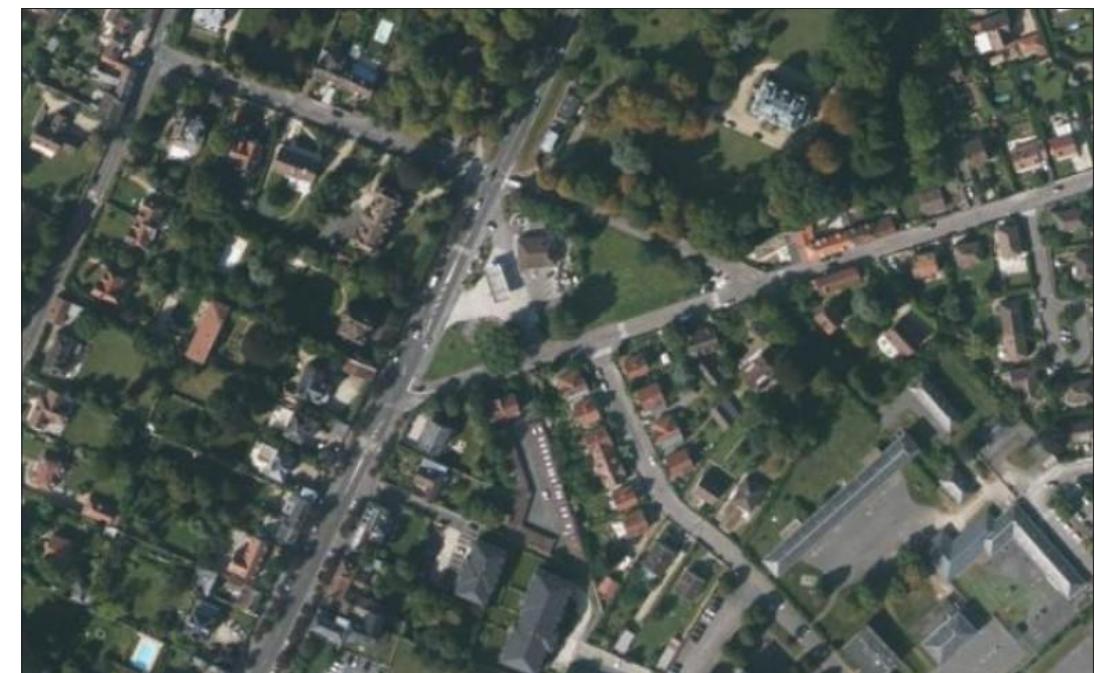
Extrait du plan de zonage du PLU



Extrait de plan avec servitudes



1951 - Remonterletemps.ign.fr



Vue aérienne actuelle - Géoportail



QUARTIER ORDENER (CASERNE)

Avenue de Beauval, Senlis

- > Situé dans le rayon de 500m du Pavillon St Martin et de son jardin d'agrément, inscrits MH
- > Site inscrit

DESCRIPTION

- > Ensemble de bâtiments de l'ancienne caserne.
- > Organisation de bâtiments autour d'une cour centrale.

ÉVOLUTION (TRANSFORMATIONS COURANTES)

- > Menuiseries bois changées par du PVC sur certains bâtiments
- > Bâtis réhabilités et construits

ENJEUX DE PRÉSERVATION

- > Menuiseries bois à petits bois à conserver
- > Conserver l'essence de l'ensemble (notamment la disposition des bâtis et préserver les espaces extérieurs et remettre en valeur les espaces paysagers).

⑧



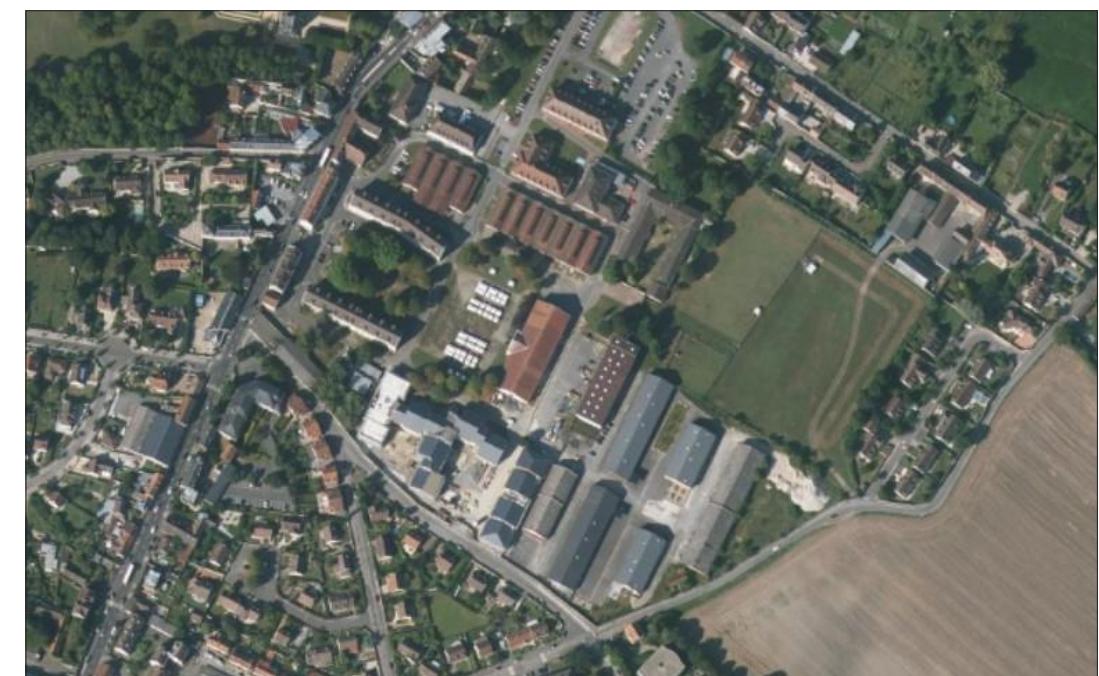
Extrait du plan de zonage du PLU



Extrait de plan avec servitudes



1951 - Remonterletemps.ign.fr



Vue aérienne actuelle - Géoportail



MAISONS

9

Avenue Albert 1^{er} et Rue Amyot d'Inville, Senlis

- > Situé dans le rayon de 500m de la gare inscrite MH
- > Site inscrit

DESCRIPTION

- > Ensemble de maisons inscrites en avant de longues parcelles avec jardins arrières. Certaines sont des maisons jumelles.
- > Séparées de la rue par une avant cour et une clôture formée d'un mur bahut bas et de ferronneries avec végétation.
- > Maisons de style éclectique avec toits à débords en bois, façades enduites à parement pierre ou à imitation de pans de bois.

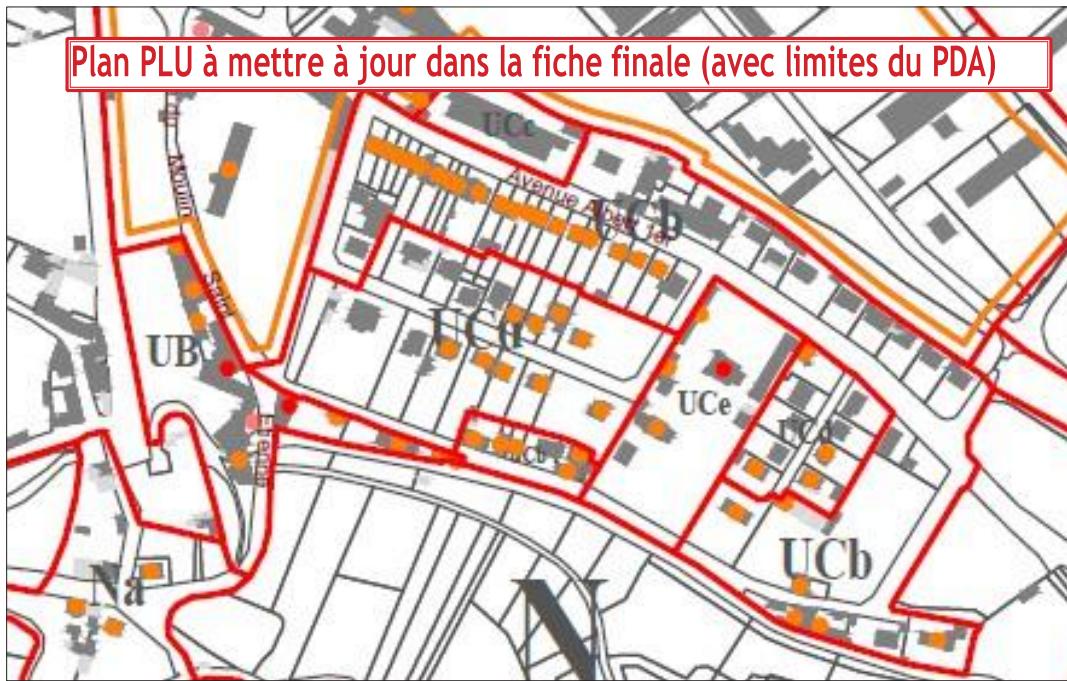
ÉVOLUTION (TRANSFORMATIONS COURANTES)

- > Quelques menuiseries ont été changées

ENJEUX DE PRÉSERVATION

- > Ces **maisons et jardins ont relativement été préservés** et leur disposition en retrait de la rue, séparés par une clôture avec mur bahut et ferronneries favorisent la **cohérence urbaine et paysagère à préserver**.

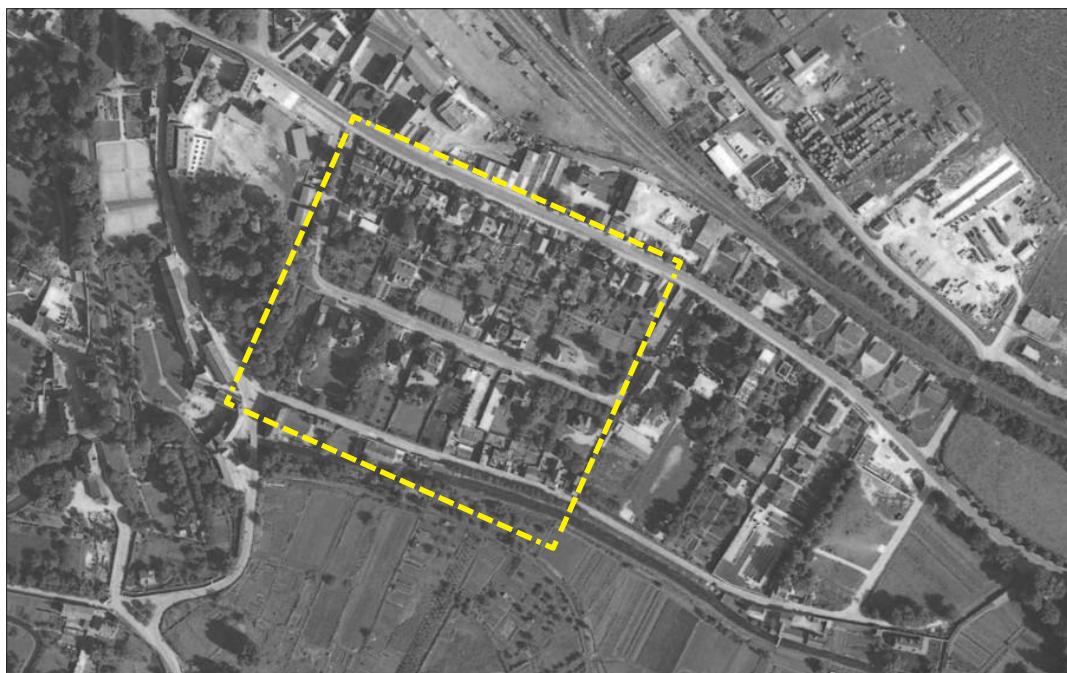
> Remplace ou complète la fiche n°24 existante (rue Amyot d'Inville)



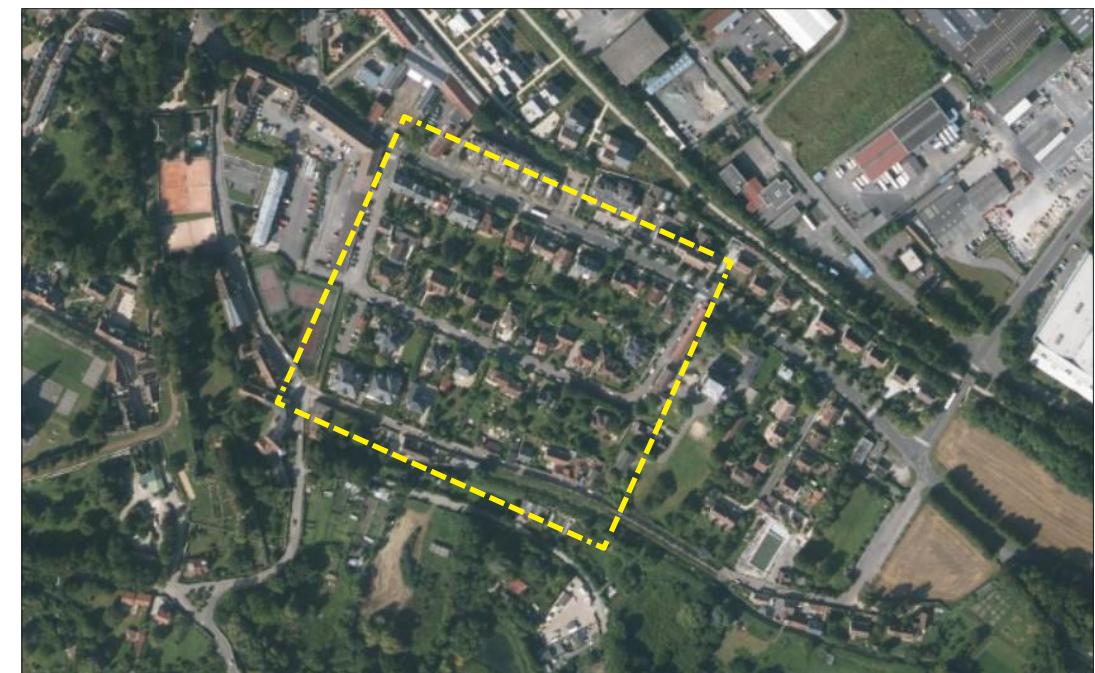
Extrait du plan de zonage du PLU



Extrait de plan avec servitudes



1963 - Remonterletemps.ign.fr



Vue aérienne actuelle - Géoportail

MAISONS

34, 36 & 38 rue Thomas Couture,
Senlis

- > Situé dans le rayon de 500m de la gare inscrite MH
- > Site inscrit

DESCRIPTION

- > Au n°34, maison à façade symétrique bordant la rue. Celle-ci comporte de nombreuses modénatures en briques, carreaux de céramiques et carreaux vernissés. Son toit est à débords en bois et une lucarne au dernier étage comporte un balcon lui aussi en bois.
- > Au n°s 36 et 38, maisons situées en retrait de la rue et séparées par une clôture avec mur bahut et ferronneries.
- > Petit jardin avant.

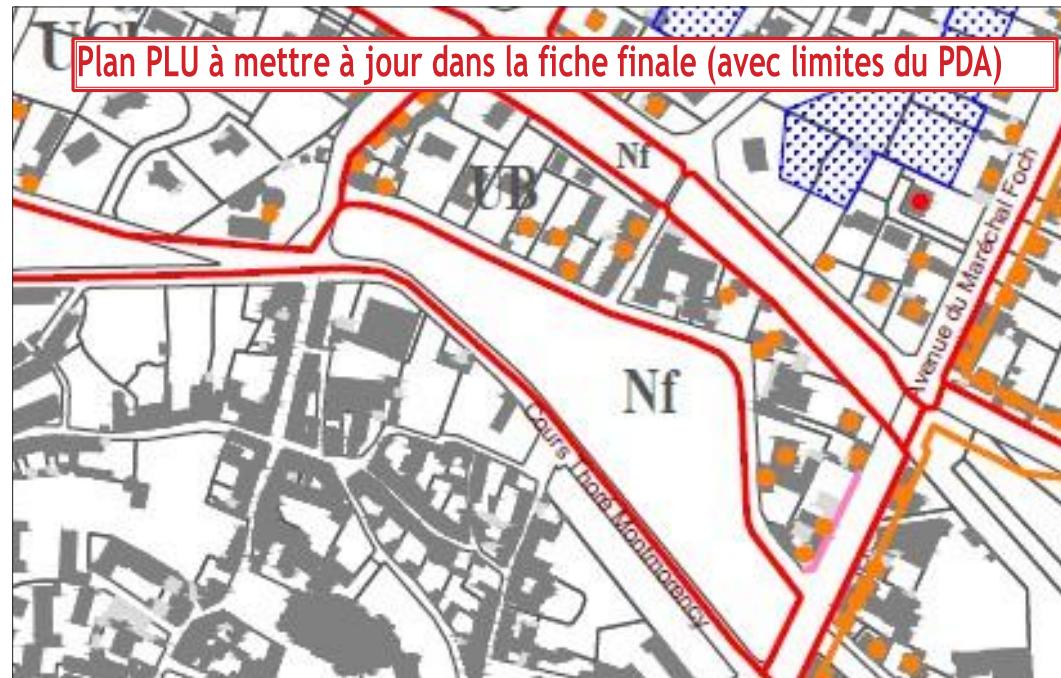
ÉVOLUTION (TRANSFORMATIONS COURANTES)

- > Menuiseries changées par du PVC.

ENJEUX DE PRÉSERVATION

- > Ces maisons situées en bordure de rue ou en retrait présentent une cohérence architecturale, urbaine et paysagère notamment grâce aux matériaux utilisés (façades et murs de clôture avec ferronneries) et aux jardins situés en avant des parcelles.

10



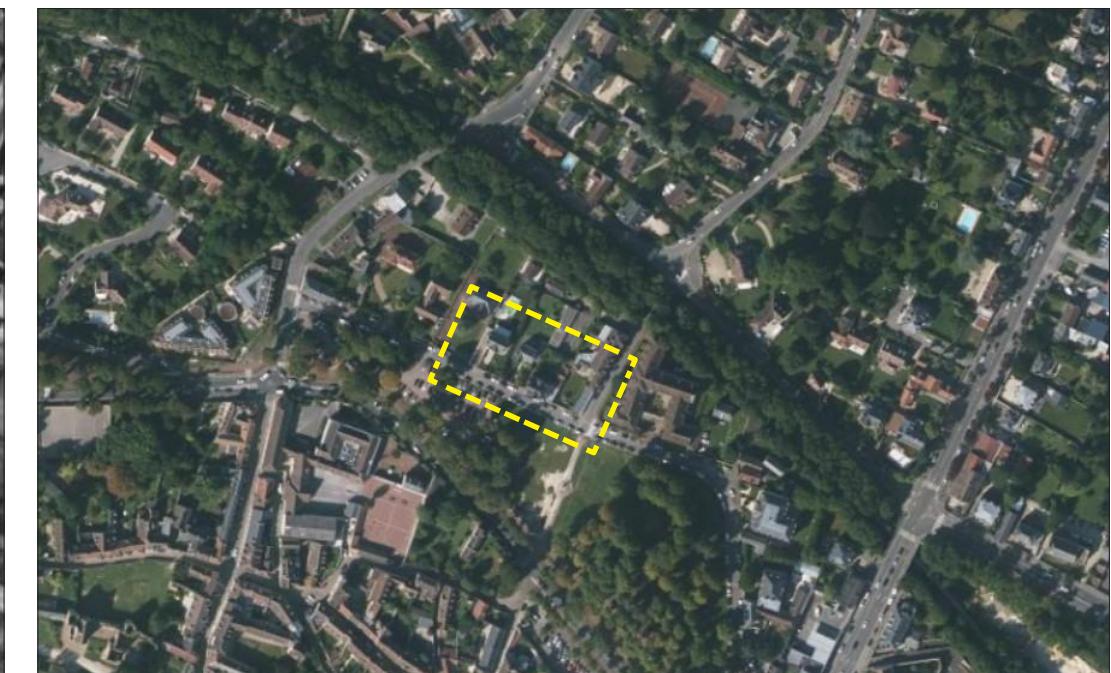
Extrait du plan de zonage du PLU



Extrait de plan avec servitudes



1951 - Remonterletemps.ign.fr



Vue aérienne actuelle - Géoportail



ENSEMBLE DE MAISONS

Rue du Moulin St Rieul, rue Carnot et rue de l'Orme qui baie, Senlis

- > Situé en dehors d'un périmètre MH
- > Site inscrit
- > VOIR FICHE N°28 à mettre à jour

DESCRIPTION

- > Maison située au milieu de sa parcelle et séparée de la rue par un mur de clôture en pierre avec portail en bois.
- > Maison avec toiture à débords en bois et balcon en bois.
- > Modénatures en briques.

ÉVOLUTION (TRANSFORMATIONS COURANTES)

- > Peu de transformation

ENJEUX DE PRÉServation

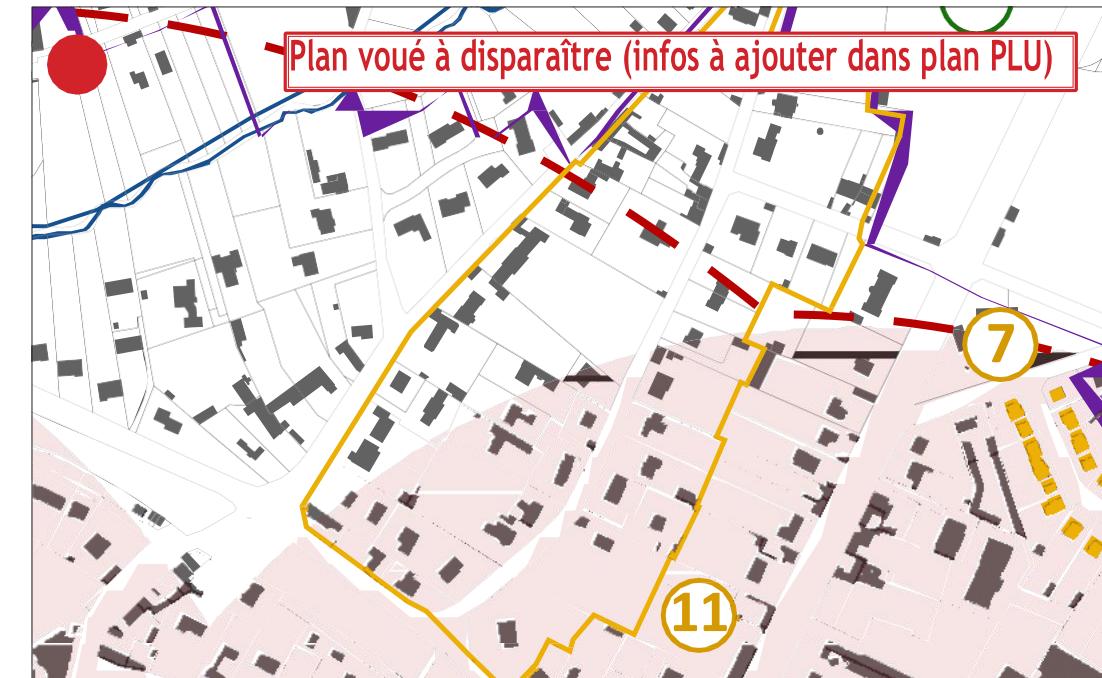
- > Architecture et espaces verts à préserver sur la parcelle.

> Enjeux à identifier au PLU et sous double protection abords et sites inscrits.

11



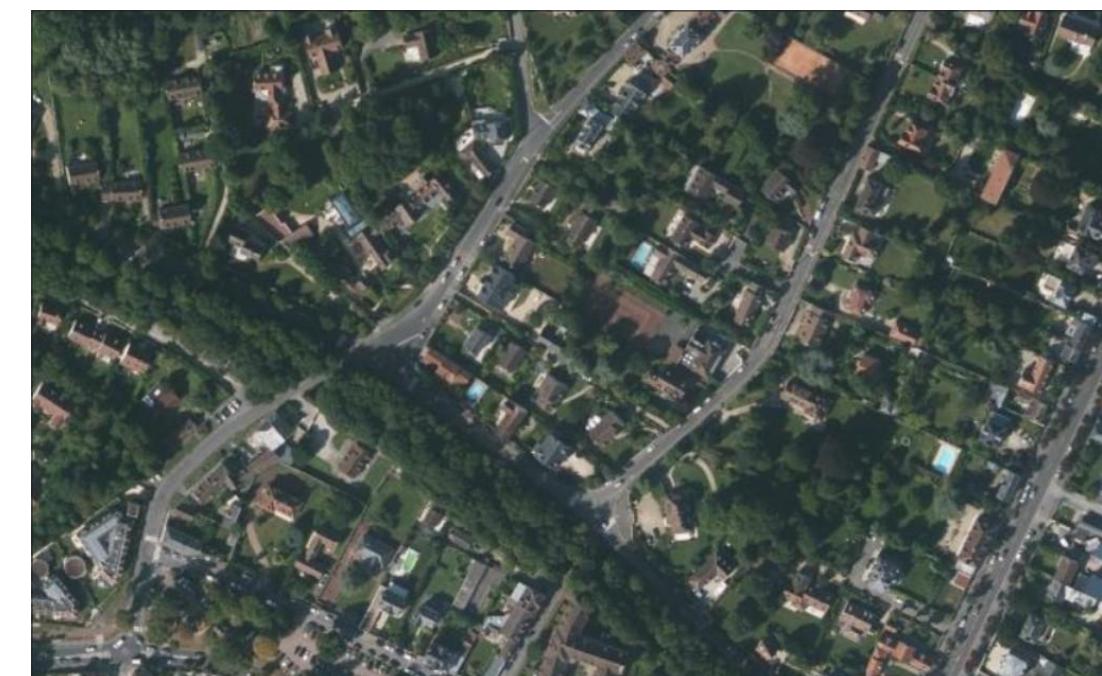
Extrait du plan de zonage du PLU



Extrait de plan avec servitudes



1963 - Remonterletemps.ign.fr



PAVILLON XVII^E

1 rue du Quémiset, Senlis

- > Situé dans le rayon de 500m du Pavillon St Martin et son jardin d'agrément inscrits MH
- > Site inscrit

DESCRIPTION

- > Bâtie située en fond de parcelle qui pourrait être une «annexe du Pavillon St Martin» (ATOPIA).

ÉVOLUTION (TRANSFORMATIONS COURANTES)

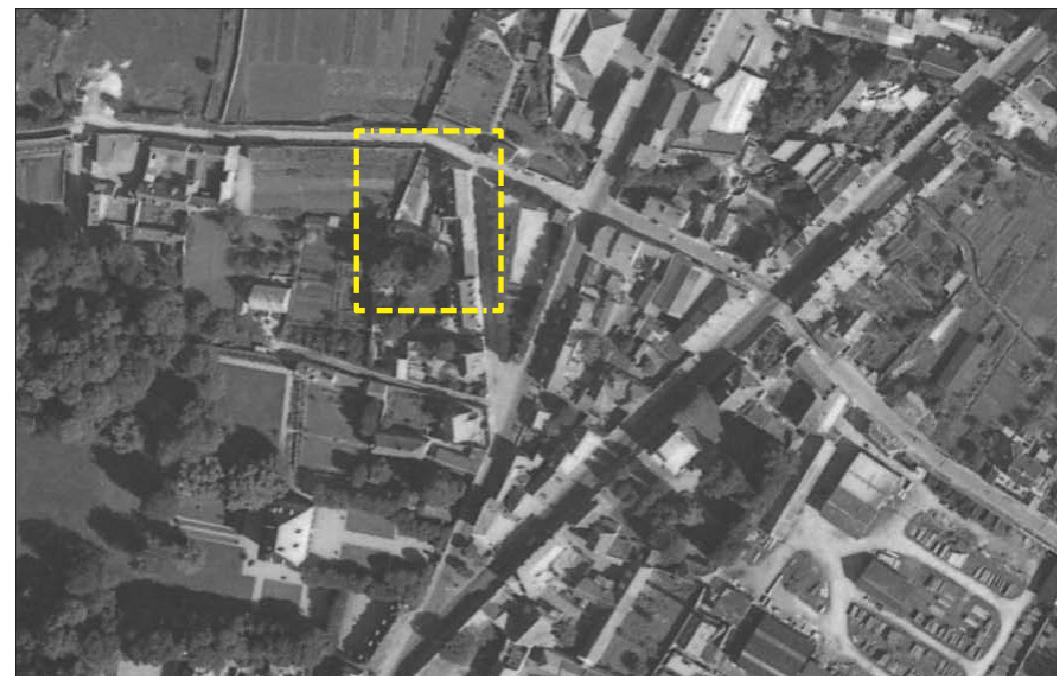
- > Changement des menuiseries (PVC)

ENJEUX DE PRÉSERVATION

- > Architecture et espaces privatifs à préserver.



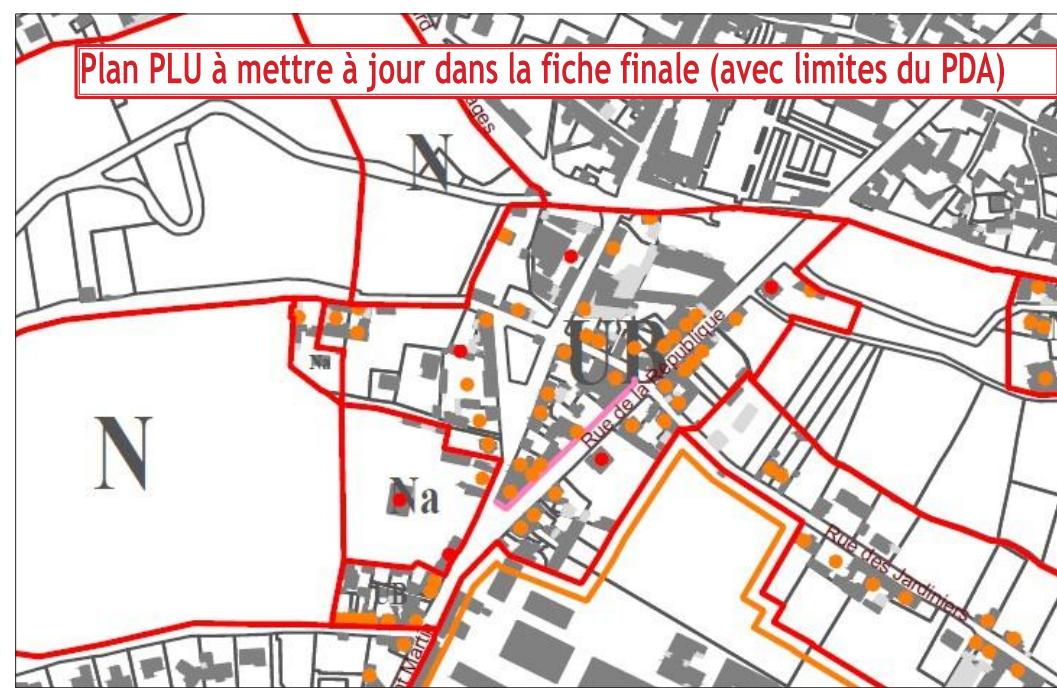
1791 - Archives départementales de l'Oise



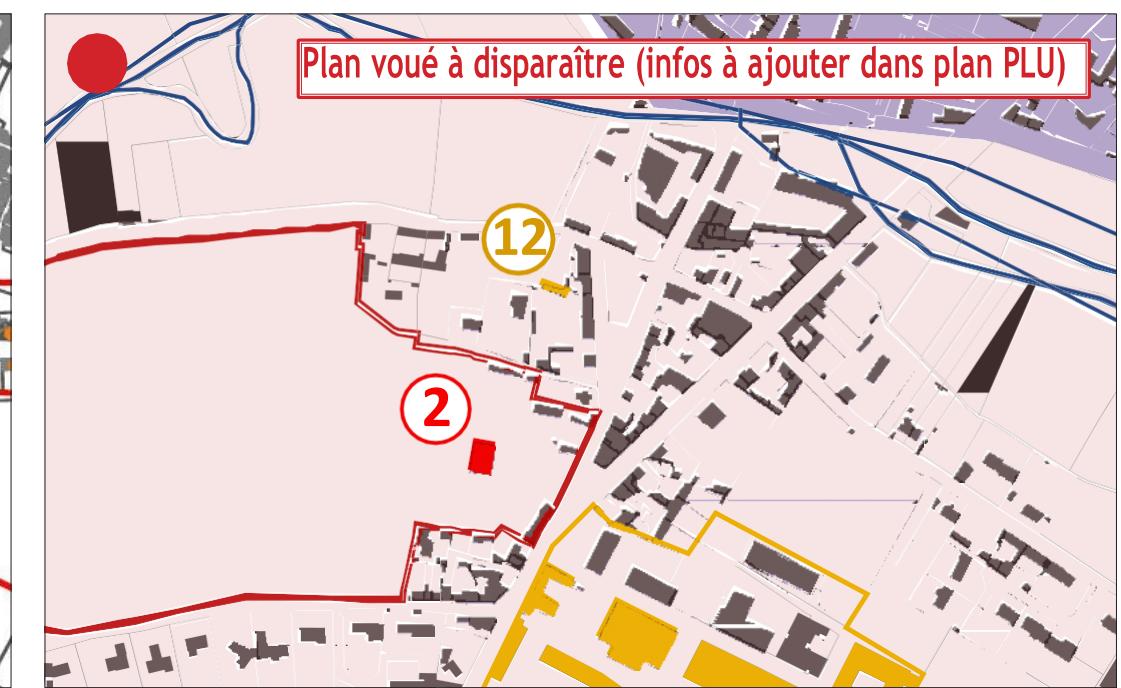
1963 - Remonterletemps.ign.fr



> Documents à transmettre de la part de l'ABF et mairie (plans et photos)



Extrait du plan de zonage du PLU



Extrait de plan avec servitudes



Vue aérienne actuelle - Géoportail

LOTISSEMENT DU VAL D'AUNETTE

Allée des Soupirs / avenue du Pré de l'Évêque,
Senlis

- > Lotissement construit dans les années 1950
- > Situé dans le rayon de 500m des arènes classées
- > Site inscrit

DESCRIPTION

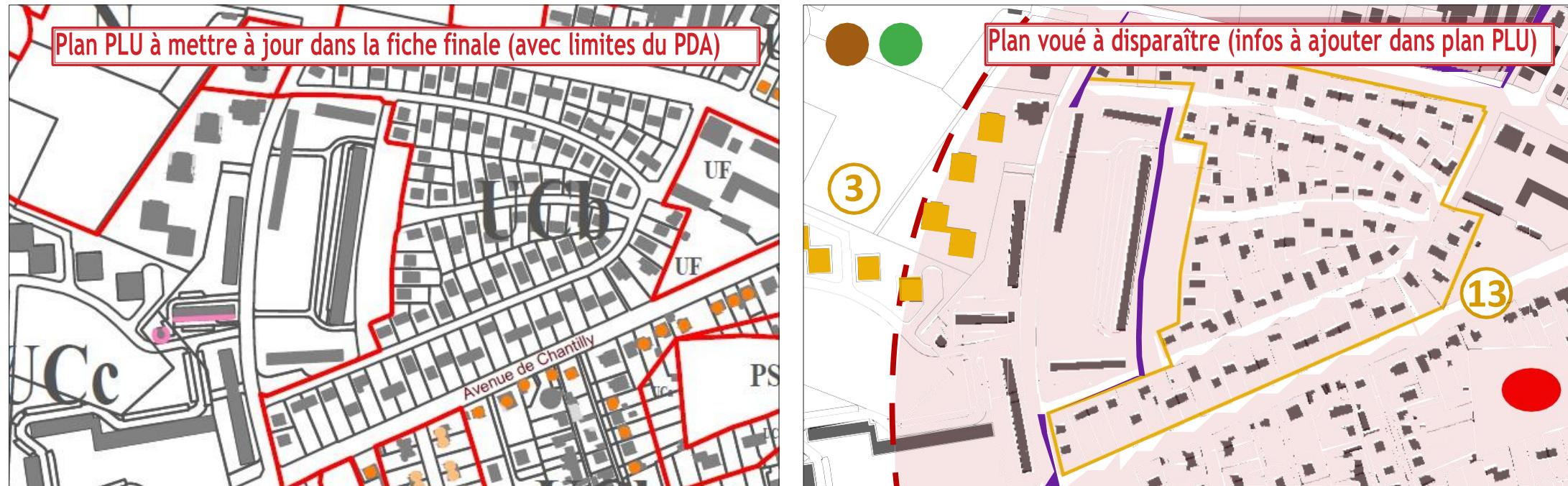
- > Ensemble de maisons dont la volumétrie est similaire : bâti en R+1, toit à quatre pans.
- > Blocs massifs sans modénature mais cohérence des volumes du lotissement.
- > Bâtiments implantés sur une large parcelle : soit en fond de parcelle, soit en avant sur rue (quinconce).
- > Perméabilité visuelle entre les

ÉVOLUTION (TRANSFORMATIONS COURANTES)

- > Maisons avec ITE
- > Menuiseries différentes.
- > Placage de fausses pierres ou carrelage.
- > Murs de clôture différents

ENJEUX DE PRÉServation

- > La **volumétrie générale** de l'ensemble est cohérente et semble à préserver contrairement à l'architecture qui a été transformée.
- > L'intérêt réside également dans la **perméabilité visuelle** permise grâce aux murs de clôture bas.

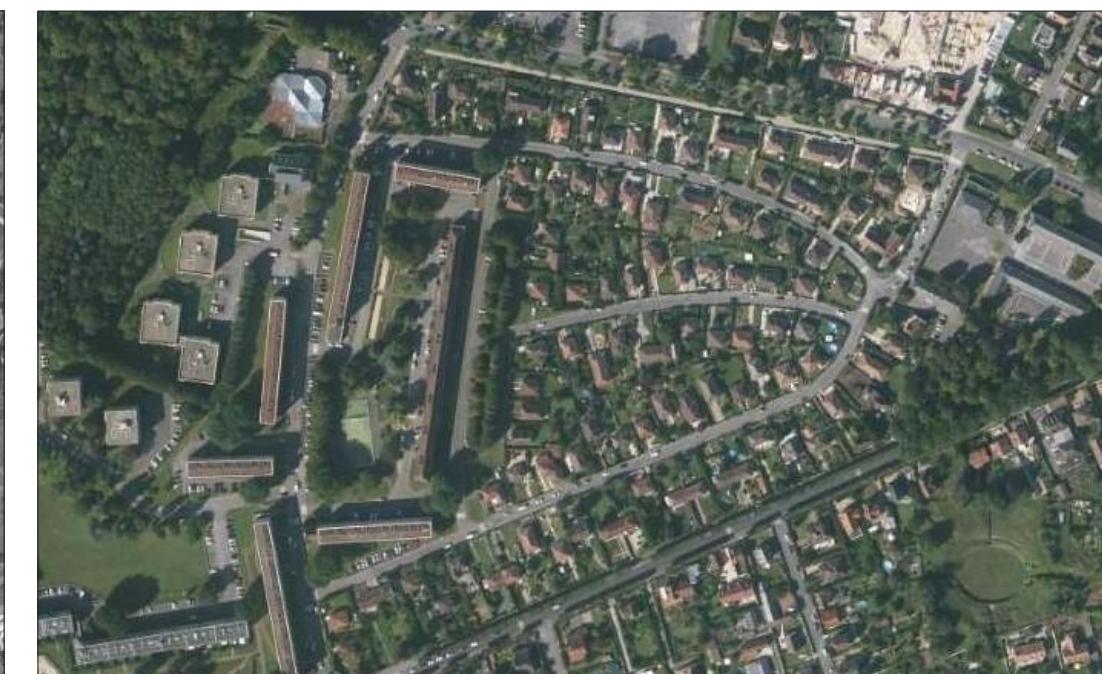


Extrait du plan de zonage du PLU

Extrait de plan avec servitudes



1963 - Remonterletemps.ign.fr



Vue aérienne actuelle - Géoportail



Carte postale - Quartier Val d'Aunette



QUARTIER DU VAL D'AUNETTE



1963 - Remonterletemps.ign.fr



Vue aérienne actuelle - Géoportail



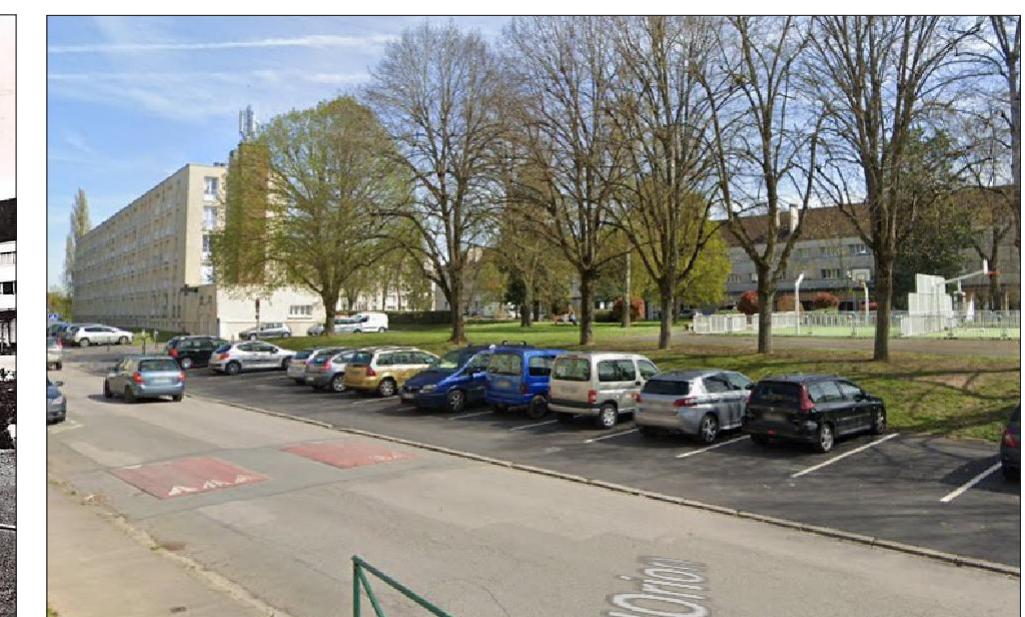
Carte postale, années 1960



Vue actuelle



Carte postale, années 1960



Vue actuelle

QUARTIER

Rue Lucien Chastaing
Av. du Général de Gaulle, Senlis

- > Situé dans le rayon de 500m de la gare inscrite
- > Site inscrit

DESCRIPTION

- > Ensemble de maisons des années 1940.
- > Situées en avant de parcelle avec petit jardin arrière.
- > L'accès à la maison se fait la plupart du temps par un volume adjacent à la maison principale, depuis la rue ou sur le côté.
- > Clôtures formées de murs bahuts bas et ferronneries permettant la perméabilité visuelle.

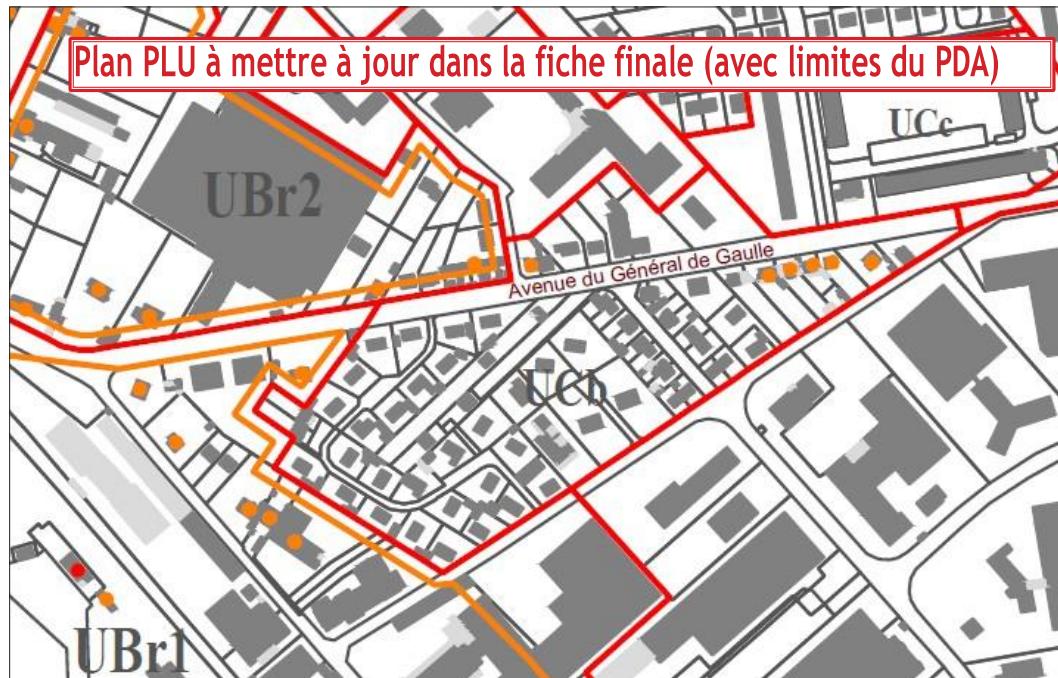
ÉVOLUTION (TRANSFORMATIONS COURANTES)

- > Transformations des menuiseries
- > Manque de cohérence des clôtures

ENJEUX DE PRÉSERVATION

- > L'ensemble n'est pas assez cohérent et n'a pas son identité propre pour faire l'objet d'une fiche
- > Perte de cohérence d'ensemble et entre maisons jumelles.
- > L'enjeu architectural de ces maisons est limité.

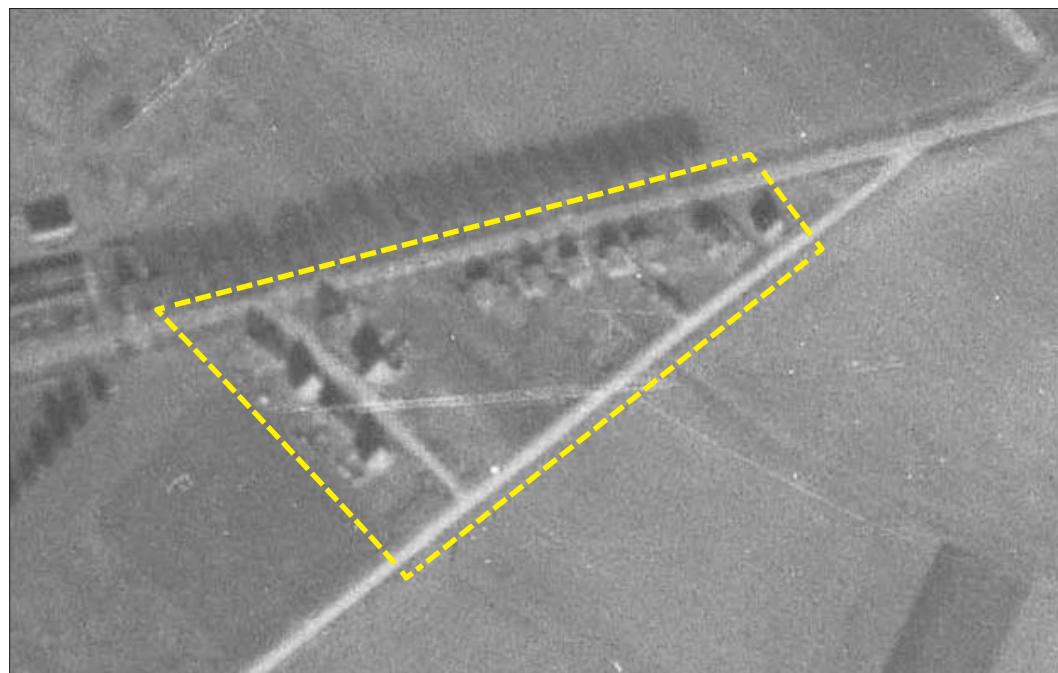
14



Extrait du plan de zonage du PLU



Extrait de plan avec servitudes



1938 - Remonterletemps.ign.fr



Vue aérienne actuelle - Géoportail



VILLAGE-RUE DE VILLEVERT

15

- > Situé en dehors du périmètre de protection des MH.
- > Site inscrit
- > FICHE N°16 existante sur la Capitainerie d'Halatte

DESCRIPTION

- > Hameau comprenant plusieurs grandes demeures.
- > Murs de clôture hauts en pierre.
- > Bâtis construits à l'alignement sur rue.
- > Bâtis agricoles transformés en habitation
- > Bâtis mixtes : ancien / pavillonnaire.

ÉVOLUTION

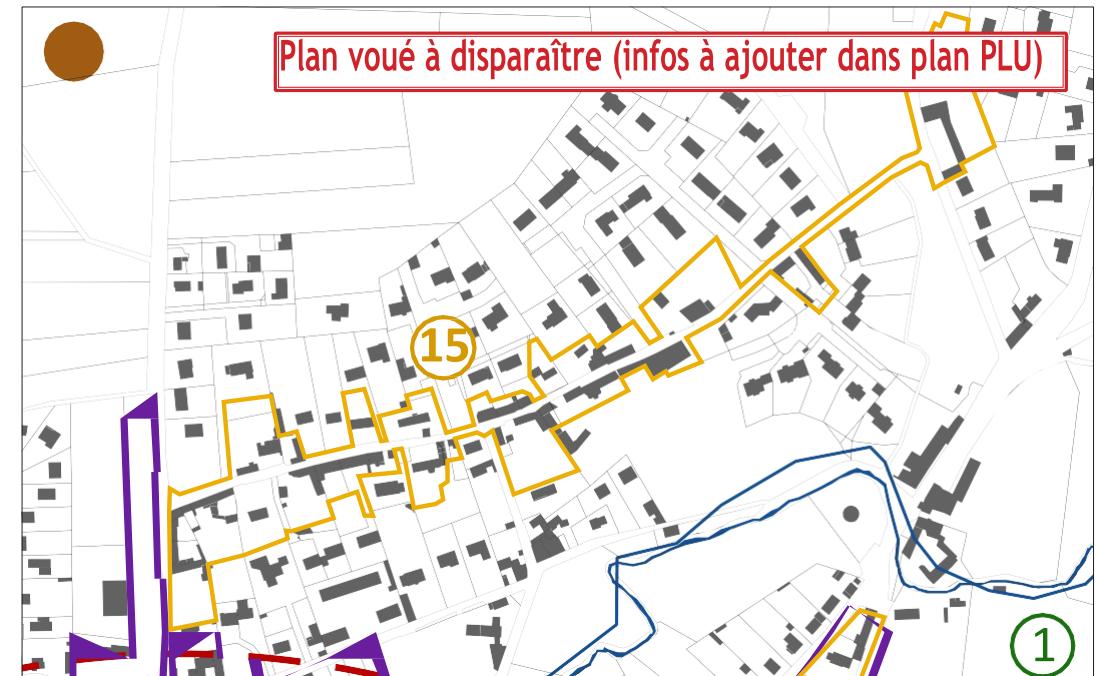
- > Murs décroûtés
- > Menuiseries dénaturées

ENJEUX DE PRÉServation

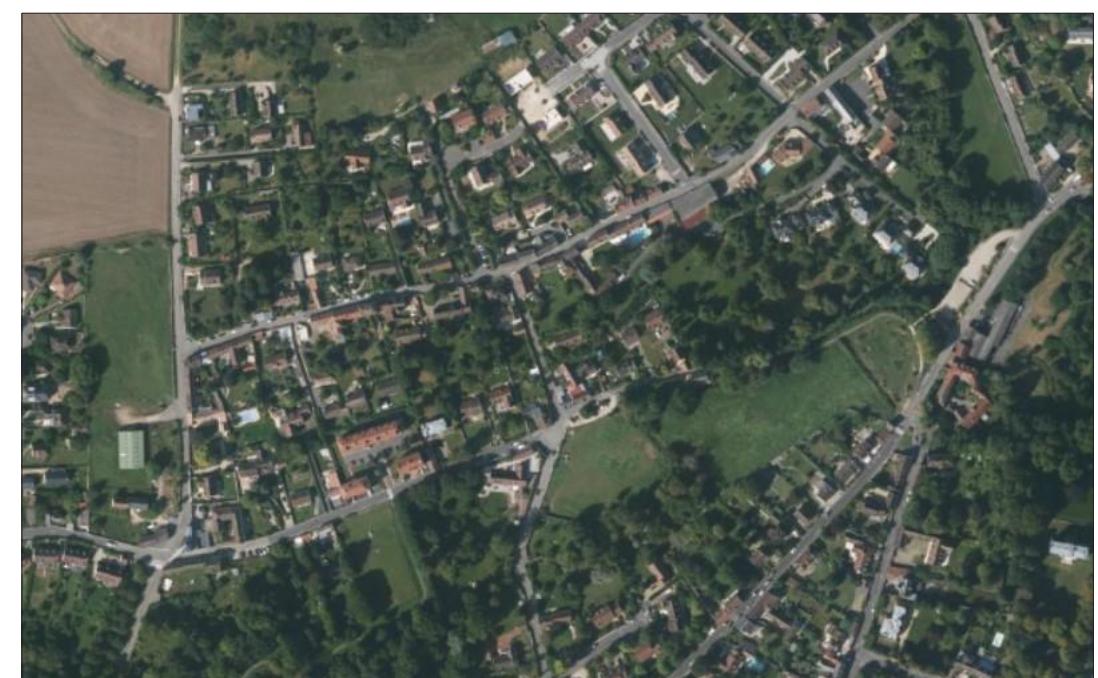
- > Ces maisons présentent un **intérêt architectural** grâce à leur alignement sur rue, leur matérialité similaire (minéral très présent) et la présence de murs de clôtures hauts en pierre.
- > Ce faubourg forme un **ensemble urbain** cohérent.



Extrait du plan de zonage du PLU



Extrait plan des abords MH à questionner



CHAPELLE ST LAZARE & ANCIEN HÔPITAL¹⁶

- > Situé en dehors du périmètre de protection des MH.
- > Site inscrit
- > FICHES N°33 ET N°34

DESCRIPTION

Fiche n°33 : «A l'origine, une maladrerie a été fondée vers l'an 1025. La façade montre une unité de conception qu'il convient de conserver.»

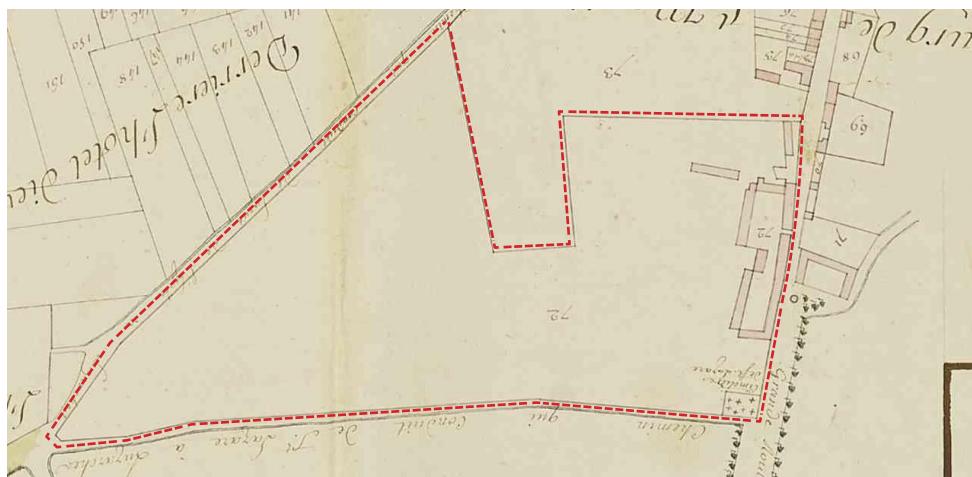
Fiche n°34 : «La chapelle a été souvent remaniée dans son plan et son architecture. La nef représente la partie la plus ancienne de l'édifice (vraisemblablement du XII^e siècle).

Le chœur, se terminant aujourd'hui par un chevet plat, a été raccourci lors de la construction de la nouvelle route de Paris, pendant les années 1750. Les bas-côtés, à trois travées ne sont pas voûtés, ils ont été ajoutés au cours du XIX^e siècle. Du fait de la faible profondeur de la nef, ils confèrent à la chapelle un plan quasiment carré. La chapelle est toujours affectée au culte.»

ENJEUX DE PRÉSERVATION

- > Ces bâtis présentent un **intérêt architectural** grâce à leur ordonnancement et leur ancienneté.

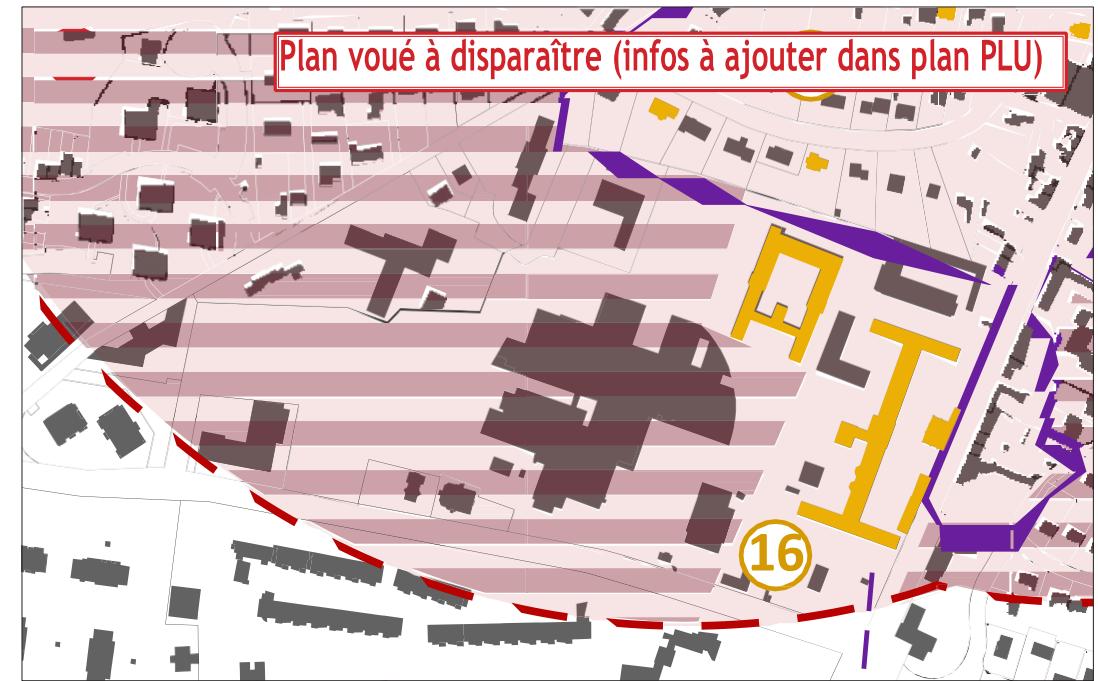
- > Proposition de combinaison de deux fiches existantes en une fiche unique
- > Photos du site à réaliser



1791 - Archives départementales de l'Oise



Extrait du plan de zonage du PLU



Extrait plan des abords MH à questionner



1938 - Remonterletemps.ign.fr



Vue aérienne actuelle - Géoportail



EXEMPLE FICHE TEST

FICHE N°3 - BÂTIS COLLECTIFS DE LA GÂTELIERE



Plan PLU à mettre à jour dans la fiche finale (avec limites du PDA)

Extrait plan de zonage du PLU

- > Lotissement construit dans les années 1970
- > En partie compris dans le rayon de 500m des arènes classées
- > Site inscrit

DESCRIPTION

- > Ensemble de petits immeubles en R+4 implantés en grappes autour d'une route principale courbe alimentant un réseau secondaire de voirie desservants chaque bâti.
- > Espaces verts paysagés.
- > Façade rythmée par des baies légèrement enfoncées dont l'allège est décorée de mosaïques dans les tons orangés.
- > Symétrie des façades avec un jeu de baies (rythme en façade de 4 à 6 baies) et de balcons apportant du volume aux bâtis.

ÉVOLUTION (TRANSFORMATIONS COURANTES)

- > Cet ensemble est toujours inséré au cœur d'espaces boisés qui se sont densifiés avec les années et renforcent les qualités paysagères du site.
- > Menuiseries changées (PVC) + volets roulants.

ENJEUX DE PRÉSERVATION

- > L'ensemble, relativement inchangé depuis les années 1970, présente des qualités architecturales, paysagères et urbaines qu'il convient de préserver.
- > Le cheminement paysager du site et l'absence de limite physique (clôtures, murets,...) favorise la perméabilité visuelle. Cette caractéristique est à préserver.
- > Le changement des menuiseries doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation de travaux. Les volets roulants ne sont pas autorisés.



Photo aérienne ancienne - Remonterletemps.ign.fr



Photo aérienne 2023 - Géoportail

